



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Révisé le 13 novembre 2014

Préparé à l'intention de : l'Ordre des homéopathes de l'Ontario

par : A. Hadziomerovic



Human Resource Systems Group, Ltd.

Révision : le 13 novembre 2014



Table des matières

Aperçu	Error! Bookmark not defined.
Gouvernance de la profession d'homéopathie	Error! Bookmark not defined.
Exigences relatives à l'inscription au tableau	Error! Bookmark not defined.
Évaluation individuelle en homéopathie	Error! Bookmark not defined.
Organisation du guide.....	Error! Bookmark not defined.
Avant de commencer	Error! Bookmark not defined.
SECTION 1: Présentation de l'information.....	Error! Bookmark not defined.
SECTION 2: Élaboration des études de cas et de l'essai sur l'homéopathie..	Error! Bookmark not defined.
Élaboration des études de cas en homéopathie.....	Error! Bookmark not defined.
Directives sur l'élaboration d'une étude de cas	Error! Bookmark not defined.
Paramètres de l'étude de cas en homéopathie.....	Error! Bookmark not defined.
Exemples d'études de cas	Error! Bookmark not defined.
Exemple 1 d'étude de cas : Cas chronique de douleur articulaire et de dépression..	Error! Bookmark not defined.
Exemple 2 d'étude de cas : Cas grave d'une enfant souffrant de douleur d'oreille.....	23
Élaboration de l'essai sur l'homéopathie	28
Directives sur l'élaboration de l'essai	28
Paramètres de l'essai sur l'homéopathie.....	29
Exemple d'essai.....	29
Principes de l'homéopathie	30
SECTION 3 : Formulaire d'auto-évaluation	34
SECTION 4: À quoi s'attendre lorsqu'on a terminé l'Évaluation individuelle	43
Transparence, objectivité, impartialité et équité	43
Critères d'admissibilité	43
Catégorie d'inscription intégrale	43
Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis.....	44
Critères d'admissibilité non satisfaits	44



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Processus d'évaluation.....	44
Processus de réévaluation	45
Demande de révision de l'ÉI	45
Marche à suivre pour interjeter appel.....	45
Annexe A	47
Lettre de félicitations	47
Annexe B	48
Formulaire récapitulatif du candidat	48
Glossaire.....	50



Aperçu

En vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR)*, l'entrée en vigueur de la *Loi de 2007 sur les homéopathes* est prévue pour 2014. La réglementation des professionnels qui assurent les soins de santé aux personnes est particulièrement importante, car elle contribue à protéger le public. Cela permet également de rassurer le public en lui garantissant que le professionnel réglementé exercera selon une norme précise de qualité de soin et interviendra de façon sûre, éthique et cohérente.

Gouvernance de la profession d'homéopathie

L'Ordre des homéopathes de l'Ontario (l'Ordre) est responsable d'établir les processus et le cadre de gouvernance de la profession, ce qui comprend :

- l'établissement des exigences relatives à l'inscription au tableau des personnes désireuses d'exercer dans le domaine de l'homéopathie;
- le fait de s'assurer que les praticiens se conforment en permanence aux normes d'exercice;
- la prise en charge des cas de faute professionnelle.

Lorsque ces étapes auront été franchies, les autres dispositions de la *Loi de 2007 sur les homéopathes* entreront en vigueur et l'Ordre sera l'objet d'une promulgation lui confiant l'entière responsabilité de ses obligations réglementaires.

Exigences relatives à l'inscription au tableau

Pour qu'une personne devienne une praticienne ou un praticien réglementé en homéopathie, elle ou il doit répondre aux exigences établies par l'Ordre. Une fois que les praticiennes et les praticiens ont démontré leur conformité aux normes, ils peuvent utiliser le titre protégé d'« Homéopathe », ce qui indique au public qu'ils ont satisfait aux exigences relatives à l'exercice de l'homéopathie en Ontario.

Le règlement sur l'inscription comporte un certain nombre d'exigences que doit remplir le praticien pour que son nom soit inscrit au tableau de l'Ordre. Ces exigences concernent des aspects tels que la démonstration de probité du candidat, sa maîtrise du français ou de l'anglais, ainsi que sa capacité d'établir, au terme d'une évaluation individuelle, qu'il est un praticien avisé et compétent en homéopathie.

Pour en savoir plus au sujet des exigences relatives à l'inscription, rendez-vous au <http://www.collegeofhomeopaths.on.ca>.

Note aux lecteurs : En cas d'incohérence entre le présent document et la législation régissant la pratique de l'homéopathie, ce sont les dispositions de la loi qui prévaudront.



Évaluation individuelle en homéopathie

Dans le cadre des exigences relatives à l'inscription au tableau, les candidats doivent démontrer qu'ils possèdent les connaissances, les compétences et le jugement requis pour exercer l'homéopathie de façon sûre et efficace. Le document *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario* (février 2012) précise les niveaux de connaissances, de compétences et de jugement exigés d'un praticien homéopathe débutant.

Dans les sections suivantes, vous trouverez une description des étapes requises pour fournir la preuve que vous détenez les acquis préalables à l'admissibilité, qui font partie des exigences relatives à l'inscription. On utilise l'expression « Évaluation individuelle » pour désigner cette preuve.

Organisation du guide

Le guide se répartit en quatre grandes sections, qui fournissent toute l'information voulue pour vous permettre de comprendre comment présenter du contenu visant à démontrer votre compétence en homéopathie.

[Section 1 – Présentation de l'information](#)

Cette section vous indiquera la marche à suivre pour présenter votre trousse de demande d'Évaluation individuelle.

[Section 2 – Élaboration des études de cas et de l'essai sur l'homéopathie](#)

Vous trouverez dans cette section les directives sur la façon d'élaborer du contenu susceptible de satisfaire aux critères d'évaluation. Deux études de cas et un essai servent à titre d'exemples de contenu satisfaisant aux critères d'évaluation. Ces exemples ont été révisés et approuvés par un comité d'homéopathes praticiens.

[Section 3 – Formulaire d'auto-évaluation](#)

Vous trouverez un échantillon du Formulaire d'auto-évaluation. Il contient les critères d'évaluation et fournit les directives sur la façon d'aborder chaque critère.

[Section 4 – À quoi s'attendre lorsqu'on a terminé l'Évaluation individuelle](#)

Cette section décrit ce à quoi vous pouvez vous attendre au terme de la démarche d'évaluation et de réévaluation. On y décrit aussi les processus qui ont été mis en place pour contester les résultats de l'évaluation.



Avant de commencer

1. Remplissez le Formulaire de demande d'Évaluation individuelle qui se trouve dans le site de l'Ordre. Ce formulaire comprend des renseignements concernant le paiement et le barème des tarifs. Les droits de traitement de votre demande doivent être acquittés avant que vous ne puissiez présenter votre trousse de demande d'Évaluation individuelle.
2. Lisez le Guide du candidat et le Formulaire d'auto-évaluation, qui font partie de votre trousse de demande d'Évaluation individuelle.
3. Lisez les Normes et lignes directrices sur l'exercice de la profession. Ces documents ont été conçus dans une optique à la fois éducative et normative : éducative en ce sens qu'ils vous aident à mieux comprendre les exigences liées aux normes et aux lignes directrices; et normative puisqu'ils vous aident aussi à mieux comprendre la façon de mettre en application les normes dans l'exercice de la profession. Ils se trouvent dans le site web de l'Ordre.
4. Passez en revue le document *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario* (les compétences), qui se trouve dans le site web de l'Ordre. Ce profil des compétences vous aidera à mieux comprendre comment structurer le contenu que vous soumettez en vue de satisfaire aux critères d'évaluation.
5. Il s'agit d'une démarche qui requiert un certain temps. N'essayez pas de tout faire immédiatement. Prenez le temps voulu pour planifier votre approche et organisez votre horaire en conséquence.
6. Vous devrez présenter **un essai** et **trois études de cas** afin de démontrer de façon satisfaisante vos connaissances, vos compétences et votre jugement en matière d'homéopathie. Suivez les directives énoncées dans le [Formulaire d'auto-évaluation](#).

En règle générale, votre demande devrait tenir sur un maximum de 33 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 16 500 mots.



SECTION 1: Présentation de l'information

Avant de commencer, il importe que vous compreniez bien les éléments que doit comporter la demande que vous présentez.

Vous devez, dans un premier temps, présenter un **Formulaire de demande d'Évaluation individuelle**. Ce formulaire précise entre autres les droits que vous devez acquitter avant de pouvoir soumettre votre trousse de demande d'Évaluation individuelle.

Le moyen le plus rapide et le plus facile de soumettre votre Formulaire de demande d'Évaluation individuelle et votre trousse de demande d'Évaluation individuelle consiste à le faire par voie électronique.

Si vous décidez de présenter votre demande par courriel, vous devez soumettre les éléments suivants :

- ✓ une preuve de paiement conforme au barème des tarifs qui se trouve dans le « Formulaire de demande d'Évaluation individuelle »;
- ✓ un exemplaire signé du Formulaire de consentement à l'Évaluation individuelle;
- ✓ une photocopie d'une pièce d'identité (ID) avec photo émise par un gouvernement (permis de conduire, passeport); la photocopie doit porter une signature originale correspondant à celle qui figure sur la pièce ID avec photo;
- ✓ un essai sur l'homéopathie (**2 copies**, l'une en format non modifiable, lecture seulement, p. ex. en PDF, **ET** l'autre en format modifiable, p. ex. en MS-Word);
- ✓ trois études de cas en homéopathie (**2 copies**, l'une en format non modifiable, lecture seulement, p. ex. en PDF, **ET** l'autre en format modifiable, p. ex. en MS-Word);
- ✓ les renseignements à l'appui, comme les formulaires d'accueil du patient (en version anonyme), les formulaires ou brochures portant sur la protection des renseignements personnels.

Vous pouvez également adresser votre demande par courriel à : Administrateur (Évaluation individuelle en homéopathie), homeopathyassessment@hrsg.ca

Assurez-vous que votre essai, vos études de cas ou autres informations d'appui NE contiennent PAS de renseignements permettant l'identification, comme votre nom, celui de votre clinique, une adresse, le nom d'un patient, son adresse ou les noms d'autres praticiens ou cliniques auxquels vous pourriez être affilié.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Pour éviter les délais et pour garantir l'exactitude de l'évaluation, l'information devrait être saisie au clavier. Au besoin, l'information peut être imprimée sur papier et adressée par la poste. Si vous choisissez cette option, assurez-vous que l'information est claire et facile à lire.

Si vous décidez d'adresser votre demande par la poste, veuillez **poster quatre (4) copies** de vos études de cas, de votre essai sur l'homéopathie ainsi que de l'information d'appui à l'adresse suivante :

Human Resource Systems Group Ltd.
a/s de l'Administrateur (Évaluation individuelle en homéopathie)
6 Antares Dr., Phase 2, Suite 100
Ottawa, ON, K2E 8A9

Télec. : 613-745-4019
Téléphone : 613-745-6605, poste 370
Sans frais : 1-866-574-7041, poste 370

Si vous ne fournissez pas tous les documents requis, votre demande pourrait vous être retournée ou son évaluation pourrait être retardée.

Il vous incombe de vous assurer que vous soumettez une trousse complète. Toutes les trousse seront évaluées dans la version où elles ont été soumises.



SECTION 2: Élaboration des études de cas et de l'essai sur l'homéopathie

Élaboration des études de cas en homéopathie

Dans vos études de cas, vous devez satisfaire aux exigences dans les six catégories d'évaluation suivantes :

1. Entrevue initiale
2. Interrogatoire - Consultation
3. Communication et rapports avec le patient
4. Analyse de cas et répertorisation
5. Sélection et administration des médicaments
6. Gestion de cas et suivi

Ces catégories sont organisées selon une progression logique, qui illustre la façon dont un praticien structurerait habituellement son étude de cas. Les catégories sont inspirées du *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario*.

Les compétences sont réparties selon les six catégories comme suit :

Catégorie	Compétences
1. Entrevue initiale	2.25, 2.26
2. Interrogatoire - Consultation	2.28
3. Communication et rapports avec le patient	2.30
4. Analyse de cas et répertorisation	2.33, 2.8, 2.9, 2.19, 2.35, 2.6, 2.34, 2.32, 2.21, 2.36
5. Sélection et administration des médicaments	2.37, 2.38, 2.39, 2.40
6. Gestion de cas et suivi	2.43, 2.46

En règle générale, la longueur totale des études de cas devrait tenir sur un maximum de 25 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 12 500 mots.

Pour être admissible à une demande en vertu de la Catégorie d'inscription intégrale ou de la Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des études de cas.

On a conçu les directives suivantes pour vous aider à structurer vos études de cas.



Directives sur l'élaboration d'une étude de cas

1. Préservez l'anonymat du cas en y supprimant les détails permettant l'identification, ainsi que les initiales, le ou les noms ou coordonnées du patient.
2. L'étude de cas doit être présentée dans une forme qui permet l'explication complète des symptômes en lien avec les compétences à évaluer.
3. Utilisez des études de cas qui démontrent le recours efficace à l'homéopathie, telle qu'elle est définie dans l'*Organon*. Choisissez des cas grâce auxquels vous pouvez clairement démontrer de quelle façon vos interventions (p. ex. une ordonnance et/ou un traitement d'homéopathie) ont mené à une amélioration de l'état du patient.
4. Fournissez une description du cas – le sujet, le patient et l'affection ou la problématique.
5. Le cas est décrit dans les mots du patient tout au long des consultations; la description peut être modifiée au besoin aux fins de l'abrégé, mais elle doit toujours présenter les aspects importants du cas. La description du patient peut être rédigée à la première personne ou à la troisième personne, le but étant de bien saisir l'expérience de ce dernier.
6. Il faut consigner les dates de la visite initiale et de toutes les visites de suivi.
7. L'analyse du cas s'effectue en fonction des symptômes observés et pertinents. Il faut suivre le répertoire défini ou effectuer une recherche dans la Matière médicale.
8. Dans le cadre de la répertorisation, le praticien indique les sources qu'il a utilisées. Les rubriques sont notées correctement telles qu'elles apparaissent dans le répertoire ou dans la Matière médicale. S'il y a lieu à des fins de clarté, les praticiens peuvent choisir d'expliquer pourquoi ils ont inclus certaines rubriques.
9. Une liste de médicaments a été retenue en fonction de l'étiologie, des symptômes caractéristiques, du résultat de la répertorisation, du terrain miasmatique, etc. ou de tout élément jugé important par le praticien.
10. Vous devez inclure les descriptions de ce que vous avez considéré comme étant unique dans le cas étudié, à part les symptômes généraux.
11. Le candidat décrit le raisonnement qui sous-tend la sélection des remèdes en fonction d'un examen comparatif de la Matière médicale, tel que requis. Le praticien note également d'autres textes pertinents auxquels il est fait référence dans le cadre de l'investigation à l'appui du cas.
12. Le praticien explique la sélection finale des remèdes, en précisant la dynamisation, le dosage et la fréquence de répétition, tout en exposant le raisonnement qui sous-tend ces choix.



13. Dans le compte rendu des consultations de suivi, le rapport du patient (modifié) est formulé dans les termes propres du patient (voir le point 5 ci-dessus), suivi de l'évaluation des symptômes par le praticien, qui indique ce qu'il pense des améliorations ou des changements observables et de l'influence de ceux-ci sur les décisions relatives au cas.
14. Gestion du cas – pour chaque suivi, le praticien a noté les changements ou les améliorations de l'état de santé du patient et explique toute intervention qu'il a faite et la raison pour laquelle il a choisi d'intervenir de cette manière.

Paramètres de l'étude de cas en homéopathie

On recommande de réviser vos études de cas en fonction des paramètres suivants, qui contribuent à s'assurer que leur contenu satisfait aux six critères d'évaluation.

Actualité des données	
À FAIRE	À ÉVITER
<p>Assurez-vous de préciser la date du cas et l'information d'appui. L'information qui est fournie et documentée concernant le cas doit provenir d'une situation survenue au cours des trois années précédant la demande. Si un cas concerne un patient de longue date (p. ex. un cas chronique), il faut inclure un calendrier de l'interaction avec ce dernier. L'étude de cas peut remonter à une période antérieure, mais il faut qu'il y ait un suivi approprié et l'on insistera sur les activités et le traitement survenus dans les trois ans précédant la demande.</p>	<p>N'utilisez pas des cas ou des suivis de patient survenus antérieurement aux trois années précédant la date de la demande.</p>
Les extraits d'information, les connaissances, les compétences et le jugement à l'appui peuvent remonter à plus de trois ans.	
Pertinence	
À FAIRE	À ÉVITER
<p>L'information est pertinente à l'exercice de l'homéopathie et les exemples fournis démontrent les connaissances, les compétences et le jugement applicables à la situation de cas clinique typique d'un patient traité dans le champ d'exercice de l'homéopathie.</p>	<p>Évitez d'utiliser de l'information qui n'est pas pertinente à l'exercice de l'homéopathie ou qui concerne des patients non humains¹.</p>

¹ Il faut s'assurer que les cas concernent uniquement des êtres humains, comme le stipule la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Le champ d'application qui concerne les soins de santé pour les animaux est attribué exclusivement aux vétérinaires, en vertu de la *Loi sur les vétérinaires*, et n'est pas couvert par la *Loi de 2007 sur les homéopathes*.



Qualité	
À FAIRE	À ÉVITER
<p>Assurez-vous que l'information concernant le cas est présentée suivant une progression logique, qui va de l'observation à la priorisation, à la répertorisation, à la Matière médicale et à la sélection finale des remèdes.</p> <ul style="list-style-type: none">• Il faut faire état des principaux problèmes exprimés par le patient• Démontrer une bonne compréhension des principaux problèmes de santé à résoudre• Chaque étude de cas comprend : le portrait concis et clairement illustré des symptômes; une évaluation étoffée; l'identification des symptômes clés, des configurations miasmiques et de la répertorisation, s'il y a lieu; l'explication du cheminement de pensée homéopathique; les références effectives à la Matière médicale; la sélection et la posologie du remède; le suivi. <p>Les études de cas peuvent être rédigées dans plusieurs styles différents, mais la nécessité d'inclure ces caractéristiques au contenu demeure.</p>	<p>Il ne faut pas inclure de renseignements susceptibles de divulguer l'identité du patient.</p> <p>Ne pas omettre d'étapes importantes qui sont pertinentes à la bonne compréhension du cas.</p>

Exemples d'études de cas

Les exemples d'études de cas ont été mis au point et révisés par un groupe d'experts en la matière (homéopathes chevronnés) et présentent des cas différents qu'il est possible d'élaborer pour démontrer une compétence en homéopathie.

Exemple 1 d'étude de cas : Cas chronique de douleur articulaire et de dépression

Cas chronique – homme de 45 ans se plaignant de douleur articulaire et de dépression.

Ouverture du dossier et attribution d'un numéro d'identification au dossier.

Ce cas fut pris en charge le 10 décembre 2011.

Le patient est un homme de 45 ans qui fut orienté vers moi par un de ses proches qui est homéopathe et qui souhaitait que je le traite. Le patient a fourni le consentement à ce que mon collègue puisse discuter du dossier avec moi. Avant d'accepter de recevoir le patient, j'ai communiqué avec l'homéopathe et discuté du cas du patient; je lui ai demandé de me fournir tous les documents d'appui.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

J'ai informé le patient sur la nature du traitement homéopathique, le pronostic, les attentes à l'égard du traitement, la nature et la sécurité des médicaments et la grille tarifaire. Un formulaire d'accueil fut rempli. Après discussion avec le patient, je lui ai demandé de signer le formulaire de consentement pour le traitement, que j'ai rangé dans son dossier. Je lui ai aussi expliqué que tous les renseignements qu'il fournit sont confidentiels et quelles sont les personnes qui y ont accès. Nous avons également discuté de la possibilité de visites de suivi.

(REMARQUE : Pour démontrer la conformité au point 2.26 du Profil de compétence, il faut fournir une copie du formulaire d'accueil du patient.)

Pour favoriser de bons rapports, j'ai serré la main du patient et me suis assis directement en face de lui. Je l'ai incité à décrire les signes et les symptômes en ayant recours à des questions ouvertes, de l'écoute active, au contact visuel et en lui demandant de préciser certaines de ses réponses au besoin.

Le patient avait la peau claire, les yeux et les cheveux foncés et paraissait plutôt gêné et mal à l'aise. Je lui ai demandé de me parler de ses problèmes. Il n'était pas loquace, mais avec un peu d'encouragement au moyen de questions ouvertes, il me fournit les renseignements suivants. Il a également répondu à des questions sur les antécédents familiaux et sur l'examen des systèmes corporels en fonction de mon analyse des données recueillies dans le formulaire d'accueil.

Praticien : Quelles sont les raisons de votre présence à la clinique aujourd'hui?

Patient : J'ai des problèmes avec mes genoux, mes hanches, mes coudes, mes épaules. Je ressens de la douleur et de la raideur. Je prends des médicaments anti-inflammatoires (Brufen 400 mg) qui me soulagent, mais je n'aime pas en prendre. J'ai l'impression d'avaler une sorte de poison. Je souffre de ce problème depuis mon adolescence. La douleur arrive puis repart, mais je n'ai jamais pu y déceler un cycle quelconque ni l'expliquer. Les membres du côté droit sont plus souvent douloureux, mais ils me font tous souffrir. Parfois, il y a de l'enflure autour de mon genou droit et de mon coude droit.

Praticien : Vous pouvez m'en dire plus?

Patient : Ma vie semble tomber à plat – je me sens mort à l'intérieur – parfois j'ai l'impression de n'être qu'un simple corps vide qui déambule, sans âme ni vie qui l'anime. Je ne m'intéresse à rien, et il n'y a rien qui m'inspire ni me stimule. Je me contente de survivre au quotidien. Je me fous de tout. Je me rends au travail, je rentre à la maison, c'est toujours pareil, rien n'a d'importance. Même le sexe ne m'intéresse pas beaucoup. Je n'ai pratiquement aucun appétit sexuel. Mon frère a une épouse et une famille formidables, un emploi qu'il adore et il m'arrive souvent d'en être jaloux. J'envie le bonheur qu'il ressent dans la vie. Je me demande pourquoi sa vie semble si différente de la mienne, car lorsque nous étions enfants, nous n'étions pas si différents l'un de l'autre. Je l'évite le plus possible.

Note du praticien : Pendant ce temps, je me tenais assis sans poser la moindre question. Je permettais ainsi au patient de m'en dire davantage à son sujet.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Patient : Il y a tant de choses qui m'irritent. Les bouchons de circulation, les décisions stupides des gouvernements, les luttes de pouvoir au bureau, les files d'attente. Je vis dans un sous-sol et mon voisin écoute sa musique très fort, ce qui m'exaspère. Je suis probablement la personne la moins patiente sur la planète, et plus je dois attendre en faisant la queue, plus je deviens contrarié. Je n'aime pas qu'on me touche et ça m'énerve de marcher dans une foule où les gens me heurtent. On dirait que la plupart du temps, je suis en colère contre quelque chose. Il me semble que c'est une piètre façon de vivre sa vie.

Praticien : Autre chose?

Patient : Malgré la douleur dans mes articulations, j'essaie de rester actif en faisant de l'exercice et du vélo de montagne. Peut-être que cela est en partie la cause de mes douleurs aux articulations. Je suis plutôt maladroit, et je l'ai toujours été. Je n'ai jamais eu beaucoup de coordination et je tombe régulièrement de mon vélo ou je fonce dans un obstacle. Cependant, mes articulations me font souffrir même si je ne me suis pas blessé récemment. Des orgelets se développent dans mon œil droit environ deux fois par année, et ils sont vraiment douloureux, enflés et irritants. J'ai constamment soif; il me semble que je bois des gallons chaque jour, mais ce n'est jamais assez.

Praticien : J'ai examiné votre formulaire d'accueil. Parlez-moi un peu de vos antécédents familiaux.

Patient : Ma mère souffre d'arthrite. Elle fut adoptée, donc pas de renseignements sur ses parents biologiques. Mon père souffre d'hypertension et prend des médicaments. Mes grands-parents paternels sont âgés de plus de 90 ans et sont encore relativement en santé.

CONSTATS OBJECTIFS :

Examen des systèmes

J'ai effectué un examen physique. J'ai examiné visuellement les yeux, le nez et la gorge pour constater l'état physique du patient. Rien de particulier à signaler. J'ai examiné les articulations du genou et constaté une crépitation, ainsi qu'une certaine enflure. De la douleur fut signalée lors de la palpation et du mouvement de l'articulation.

Note marginale : Description anatomique de l'articulation du genou

L'articulation du genou est une articulation synoviale de type charnière qui se compose de trois compartiments fonctionnels : l'articulation fémoro-patellaire constituée de la patella, aussi nommée rotule, de l'encoche sus-rotulienne à l'avant du fémur, qui permet le glissement et des articulations fémoro-tibiales médiale et latérale reliant le fémur au tibia, qui constitue l'os principal de la jambe. L'articulation est remplie de liquide synovial, qui est contenu dans la membrane synoviale, appelée capsule articulaire. *Source : traduit de Principles of Anatomy and Physiology (1984), Tortora, G. J.*

La pathologie du genou la plus courante tient soit à des problèmes de souris, de bourse ou de ligaments articulaires (intracapsulaires ou extracapsulaires), de cartilage, y compris le ménisque.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Le patient présentait les signes et symptômes physiques suivants :

- Enflure de multiples articulations; œdémateux
- Crépitation, œdème qui ne prend pas le godet
- Les analyses de sang ne révèlent aucun facteur rhumatoïde (selon les dossiers du médecin)
- Analyse négative pour l'acide urique (selon les dossiers du médecin)
- Une IRM a révélé de l'érosion osseuse (selon les dossiers du médecin)
- Tension artérielle normale

Note du praticien : D'après les observations physiques et l'analyse sanguine, j'ai conclu que le patient souffrait d'arthrose. J'ai poursuivi mes observations afin d'individualiser le cas. J'ai continué d'écouter le patient expliquer ses symptômes.

Patient : Je me fais souvent des ecchymoses, peut-être parce que je me cogne souvent. Le bleu ne dure pas longtemps, il se dissipe jusqu'à ce que je me cogne à nouveau.

Note du praticien : Cela a attiré mon attention, car il est plutôt rare qu'une personne de 45 ans se cogne aussi souvent. J'ai aussi observé plusieurs ecchymoses, ce qui me semble particulier.

Patient : Je me suis aussi fracturé le poignet gauche en tombant d'un arbre lorsque j'avais 5 ans.

Peau :

Patient : Rien dont je me souviens.

Système nerveux : Un oncle présente un spasme fréquent au visage.

Patient : Le frère de mon père croit qu'il a pu subir une forme de blessure lors d'un combat militaire.

Système respiratoire : Souffre parfois de mauvais rhumes durant l'hiver.

Patient : J'ai eu une bronchite. Elle ne semble pas durer longtemps et peut se traduire par une toux pendant une semaine ou deux. Cela est survenu lorsque j'étais au collégial.

Système gastro-intestinal : Normal.

Patient : Je mange un peu de tout, comme de la nourriture épicée et de la crème glacée. Mon appétit va bien, je ne ressens pas la faim avant la mi-journée, je ne déjeune que rarement. Ma digestion est bonne et je ne souffre pas de constipation.

Système reproducteur : Normal, pas d'antécédents d'infections transmises sexuellement.

Système urinaire :



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Patient : Mon père a déjà eu des problèmes quelconques avec ses reins, peut-être des calculs rénaux une fois, il fut hospitalisé. Je ne m'en souviens plus très bien. Je n'ai pas eu de problèmes urinaires ni rénaux.

Oreille, nez et gorge :

Patient : J'ai parfois de l'écoulement post-nasal lorsque j'ai le rhume. Je n'ai pas de problème au nez ni aux sinus.

Fonction sensorielle :

Patient : Mon ouïe a tendance à être hypersensible, ce qui peut devenir très irritant. Ma vue est bonne, mon seul problème oculaire ce sont ces orgelets que j'ai parfois.

Sommeil et rêves :

Patient : Mon sommeil est bon, pas de difficulté à m'endormir ni à dormir, mais je ne me sens pas reposé lors du réveil matinal. Je ne me souviens pas de mes rêves.

Météo et saisons :

Patient : Cela ne semble pas avoir le moindre effet particulier sur moi. Je n'aime pas la canicule.

Niveau d'énergie : Le médecin de famille a établi qu'il présentait des signes d'arthrite pour lesquels il a prescrit la prise quotidienne de 400 mg de Brufen. Le médecin lui a conseillé de continuer de prendre Brufen uniquement au besoin.

Patient : Je me sens faible tout le temps, sans énergie.

Note du praticien : Je constate que le patient consulte son médecin de famille. Pour le moment, ses douleurs semblent soulagées par le médicament anti-inflammatoire, qu'il prend au besoin. J'ai examiné tous les rapports médicaux et diagnostiques et ils m'ont semblé normaux. Pour le moment, le cas ne nécessitait pas d'être réorienté vers d'autres professionnels de la santé.

D'après ce que j'ai pu constater, le patient consulte déjà son médecin de famille, qui a diagnostiqué de l'arthrite. Je crois que l'homéopathie peut servir de complément à son traitement actuel de la douleur aiguë et fournir une solution à son état chronique, qui englobe à la fois son état physique et mental/émotionnel.

Après avoir évalué la totalité des symptômes et sélectionné les symptômes caractéristiques, qui révèlent une perturbation dynamique chez le patient, j'ai décidé d'effectuer une répertorisation du cas afin d'en arriver à un diagnostic homéopathique.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

ÉVALUATION INITIALE :

Note du praticien : Ce patient me consulte afin d'obtenir le soulagement d'une douleur chronique aux articulations, mais je crois que son état chronique va au-delà de sa douleur physique et son état mental et émotionnel me préoccupe également en tant que praticien. Il se décrit comme étant apathique, moribond, irritable, impatient et jaloux. En plus de sa douleur articulaire et de l'enflure occasionnelle, il mentionne souffrir aussi d'orgelets qui provoquent une sensation de brûlure et d'enflure. Il souligne ressentir une soif insatiable. Ce patient semble principalement perturbé en raison des douleurs arthritiques qu'il rapporte présentement. À mon avis, l'arthrite semble exacerbée par son état mental dépressif, qui reflète sa colère réprimée.

En me fondant sur les renseignements présentés, je considère que la totalité des symptômes constitue la meilleure approche d'analyse. Le patient a démontré clairement des symptômes à la fois physiques et psychiques, de sorte qu'une approche strictement thérapeutique ne s'avérerait pas utile, car elle ne couvrirait pas la totalité du cas. Une approche centrée sur les symptômes clés ne s'avère pas utile non plus, car le cas n'en comportait pas suffisamment.

En relevant les symptômes, j'ai décidé d'effectuer une répertorisation du cas afin d'en arriver à un diagnostic homéopathique.

Répertorisation :

Psychisme, Délire, sentiment de mort, que lui-même est mort

Psychisme, Irritabilité

Psychisme, Indifférence, apathie

Psychisme, Impatience

Psychisme, Jalousie

Œil, Orgelet

Estomac, Soif, insatiable

Extrémités, Douleur, articulations

D'après cette répertorisation, les remèdes considérés étaient Apis, Bryonia et l'acide phosphorique.

Apis est le seul remède de l'ensemble final que j'ai considéré qui figurait dans la liste sous la rubrique correspondant au sentiment d'être mort. Il couvre les douleurs articulaires, les orgelets, les symptômes psychiques et la soif. Il fut intéressant de découvrir Apis en caractères italiques sous la rubrique de la soif insatiable, car l'absence de soif est un symptôme clé associé à ce remède. En plus des rubriques choisies, on constate un lien entre Apis et une peur de l'empoisonnement, que le patient a d'ailleurs



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

mentionnée à propos du médicament qu'il prend pour contrer la douleur articulaire. Il s'est également décrit comme quelqu'un « qui fait son boulot ». Il n'y a pas eu d'intervention et on a fixé un rendez-vous de suivi. Apis figure en gras sous la rubrique « extrémités », « maladresse ». L'enflure dont il a fait mention pour les orgelets et à l'occasion dans ses articulations du coude et du genou est également une caractéristique associée à ce remède. Ces confirmations supplémentaires militent en faveur du choix d'Apis.

Bryonia est l'un des remèdes auxquels j'ai songé, en entendant le patient rapporter de la douleur dans les articulations, de l'irritabilité et une grande soif; Bryonia est d'ailleurs ressorti dans la répertorisation. Cependant, l'indifférence, la jalousie et le sentiment de mort ne sont pas associés à ce remède. Ce dernier présente une bonne correspondance aux symptômes physiques (douleur articulaire, soif, orgelets), mais la correspondance est insuffisante en ce qui concerne l'aspect psychique/émotionnel pour justifier la sélection de ce remède. Je soupçonne que si l'on administrait Bryonia, son effet ne serait que palliatif.

L'acide phosphorique est caractéristique d'un état psychique apathique, irritable, et est même cité sous la rubrique jalousie. Bien qu'il n'ait pas été inclus dans les rubriques de Kent concernant le délire du sentiment de mort, l'acide phosphorique est décrit dans le Desktop Guide de Roger Morrison comme étant associé à l'état psychique de « Patients déprimés, apathiques – presque morts intérieurement. » Il couvrait également la douleur articulaire, les orgelets et la soif. Cependant, l'acide phosphorique, comme de nombreux autres acides, est plus généralement associé à des états d'effondrement et d'épuisement.

Des vérifications supplémentaires au sujet d'Apis ont révélé des aspects (empoisonnement, maladresse, enflure inflammatoire) qui ne se trouvent pas dans le cas de l'acide phosphorique, ce qui fait de ce dernier un choix moins probable. Il comporte néanmoins beaucoup de similitudes avec le cas, et il demeure mon remède de second choix.

J'ai approfondi la recherche sur les remèdes envisagés en ayant recours à la version *Materia Medica* de Boericke (9^e édition), p. A-62 (Apis) (données cliniques). Les documents d'appui étaient : Kent (données historiques) tel que présenté dans MacRep v.8.2.0.1, Vermeulen's Prisma et Mirelli (données cliniques), après quoi la sélection s'est portée sur Apis en tant que remède similaire.

J'ai communiqué le plan de traitement au patient et lui ai fourni des directives écrites. Je l'ai également noté dans son dossier. Apis fut administré à 200C, car la maladie était présente à un niveau plus élevé chez le patient. Il y avait aussi une perturbation de la force vitale au niveau du psychisme. Voici en quoi consistaient les directives d'administration : une dose sèche administrée oralement – laisser fondre le médicament sous la langue et éviter de manger et de boire 30 minutes avant et après la prise du médicament. La dose sèche unique fut proposée en raison de la susceptibilité et de la vitalité du patient, car c'était suffisant pour stimuler la force vitale. Cela s'appuie d'ailleurs sur l'aphorisme 241 - 248 (Organon 4^e édition). L'état de santé du patient était généralement bon, le portrait des symptômes était clair et il ne présentait aucun motif de contrainte justifiant que je choisisse une dynamisation plus faible.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Il s'agit de la dynamisation avec laquelle je débute habituellement le traitement d'un cas, sauf s'il y a des raisons de choisir une dynamisation supérieure ou inférieure.

J'ai aussi inclus dans les directives une explication du fait que ce remède particulier n'est pas censé avoir d'interaction avec Brufen. J'ai aussi conseillé au patient d'éviter le sel, de cesser de prendre un supplément d'iode et d'éviter de consommer des oignons, qui constituent un antidote à Apis.

Je lui ai aussi remis des directives écrites lui précisant que le médicament homéopathique doit être rangé à l'abri de la lumière directe, de la chaleur et des odeurs fortes. Je lui ai également dit de communiquer avec moi si l'un ou l'autre des symptômes devait empirer.

J'ai documenté cette information dans le cas du patient et l'ai ajoutée à son dossier.

Le patient a pris une dose unique le 10 décembre 2012.

Suivi, le 12 janvier 2012.

Patient : Environ une semaine après avoir pris le remède, j'ai eu un orgelet à mon œil droit; c'était très douloureux et cela a duré plus d'une semaine. Puis, il a disparu. La douleur articulaire venait et repartait comme d'habitude jusqu'à il y a trois semaines, puis elle s'est arrêtée. Depuis 10 ans, c'est la plus longue période sans problèmes articulaires que j'ai connue. Aucune enflure, pas de raideur, et je n'ai pas pris d'ibuprofène. J'ai encore soif très souvent, mais je bois moins qu'auparavant. Je n'ai plus cette sensation d'avoir toujours soif malgré tout ce que je bois. J'ai commencé à m'intéresser à la sculpture sur bois, et je me suis inscrit à des cours en ce domaine. C'est bien d'avoir quelque chose d'intéressant à faire après le travail.

Praticien : En réponse à des questions, le patient a précisé qu'il avait encore ce sentiment de mort et qu'il était toujours aussi impatient, bien qu'il ait remarqué qu'il était devenu moins irritable, une amélioration de l'ordre de 50 %.

En me fondant sur cette information, j'estimai que Apis agissait. L'apparition de l'orgelet peut s'être inscrite dans un épisode d'aggravation, qui fut suivie du soulagement de la douleur articulaire. Il a constaté que le sentiment de mort l'habitait toujours, mais que son irritabilité avait diminué et qu'il s'intéressait à une nouvelle activité, ce qui constitue un changement important comparativement à son apathie antérieure – j'ai estimé que cela confirmait une amélioration.

Note du praticien : Il n'est pas surprenant de voir les symptômes physiques s'améliorer en premier lieu, car les symptômes psychiques étaient passablement profonds. Dans *The Science of Homeopathy*, George Vithoulkas souligne que l'apathie est parmi les maladies affectives les plus profondes. Compte tenu de l'amélioration physique de la douleur articulaire et du soulagement partiel de l'irritabilité et de l'apathie, j'estimai que l'action du remède progressait bien et que l'on devrait continuer à le laisser agir.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Suivi, le 11 février 2012.

Patient : À ma grande surprise, je commence même à aimer la vie. Je vous ai apporté une sculpture de bois pour vous la montrer. Quand j'ai commencé à sculpter, je m'empressais de vouloir finir au plus vite tout ce que j'entreprenais, mais je crois que cet art m'a appris la patience. Lorsque je sculpte, c'est comme si le temps s'arrêtait et je suis alors totalement concentré sur le bois.

Je n'ai pas soif aussi souvent. L'autre jour, j'ai même décliné un verre qu'on voulait m'offrir. Mes genoux m'ont fait souffrir un peu la semaine dernière, mais c'était moins intense et le tout a disparu après un jour ou deux. C'était la première fois que revenait la douleur depuis notre dernière rencontre. Il y a environ deux semaines, j'ai eu un épisode d'urticaire dans le dos, et la démangeaison fut intense. Il me semble que j'avais déjà eu cela quand j'étais au collégial, mais je l'avais oublié. Cela s'est produit une nuit où je n'arrivais pas à dormir. Et cela a duré pendant des heures, mais le tout avait disparu au matin. Je ne me souviens pas d'avoir mangé ou touché quelque chose – j'ignore pourquoi cela s'est produit.

Praticien : En réponses à mes questions au sujet de son sentiment de mort intérieure, il me répondit qu'il n'en était pas certain. Sa jalousie à l'égard de son frère n'avait pas changé. Il continuait d'être moins irritable, et il avait moins de mal qu'avant à attendre dans un bouchon de circulation ou à faire la queue. Selon lui, la sculpture sur bois lui apprenait à devenir patient.

J'estimai qu'il continuait à s'améliorer. Les symptômes psychiques s'améliorent, notamment en ce qui concerne la diminution de l'impatience et de l'irritabilité, et il ne sait plus trop bien ce qu'il en est de son sentiment de mort intérieure. L'épisode d'urticaire est intéressant, car cela est très caractéristique d'Apis et semble être la reprise d'un ancien symptôme. Le cas est encore en pleine progression. La réapparition de la douleur au genou pourrait représenter une fluctuation normale ou encore indiquer que le remède devra être répété si le problème redevient constant. On a fixé une rencontre de suivi et je lui ai indiqué de me rappeler si la douleur articulaire revenait.

Suivi, le 10 mars 2012

Patient : Toute la douleur articulaire est de retour et je souffre terriblement. Je me sens comme lors de ma première visite ici en décembre. Je me sens nul et très découragé, car la situation commençait à peine à s'améliorer. Durant le long week-end, j'ai assisté à une réunion familiale chez mon frère et j'ai détesté y participer. Tous les membres de la famille ne cessent de répéter à quel point mon frère a bien réussi dans sa carrière, possède une belle maison, a des enfants très intelligents et une épouse formidable. Je sais que tout cela est vrai, surtout en ce qui concerne son épouse, mais je n'ai pas envie d'en entendre parler. Au bout d'une heure ou deux de la réunion, mon épaule droite a commencé à me faire souffrir et lorsque je quittai les lieux en fin de journée, j'avais mal partout. Depuis lors, je ne veux plus faire quoi que ce soit. J'ai cessé de sculpter et je ne vois aucun intérêt à faire quoi que ce soit.

Selon mon évaluation, à ce stade-ci, il y avait rechute, provoquée par la visite chez son frère et par le fort sentiment de jalousie qu'il a alors ressenti. Toutes ses affections antérieures étaient de retour. Suivant les directives de Kent pour une seconde ordonnance, je répétais le même remède avec la même



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

dynamisation. Il lui fut également recommandé de faire des exercices physiques légers, en collaboration avec un physiothérapeute.

Il a repris une dose sèche d'Apis 200C oralement le 10 mars 2012.

Suivi, le 12 avril 2012.

Patient : Dès le lendemain de la prise du médicament, je me sentais bien à nouveau. La douleur articulaire avait cessé et j'ai pu dormir d'un sommeil vraiment profond. Ma vie me semblait redevenue facile au cours de la semaine suivante, et je me suis remis à m'intéresser à la sculpture sur bois. Mes articulations ne me font plus souffrir.

Note du praticien : Étant donné le lien entre l'alimentation et l'apparition de l'arthrite (www.arthritis.ca), les régimes riches en acide arachidonique favorisent l'inflammation. Compte tenu des antécédents d'arthrose du patient et du fait qu'il vit dans un sous-sol et ne profite probablement pas de suffisamment d'heures d'ensoleillement, on lui a recommandé d'éviter les desserts, les pâtes à base de céréales et le porc. On lui a aussi recommandé d'éviter les marinades, car elles sont incompatibles avec Apis (référence : répertoire de Boenninghausen). On lui a également recommandé de prendre 1000 UI de vitamine D3 en suivant le mode d'emploi.

Après consultation du patient, on l'a aussi orienté vers un service de nutritionniste, afin qu'il modifie son régime alimentaire en choisissant des aliments et des suppléments non inflammatoires, ainsi que vers un physiothérapeute pour qu'il lui propose des exercices appropriés pour ses articulations. Par ailleurs, il devrait songer à se procurer des orthèses pour améliorer sa posture.

On lui a aussi recommandé de faire de légers exercices physiques, comme la marche, une fois que l'enflure et la douleur auront diminué.

PRONOSTIC :

Pour le moment, l'exacerbation intense provoquée par l'arthrite a été soulagée, mais on ne s'attend pas que Apis permette une guérison complète de la maladie chronique. Les remèdes de suivi d'Apis les plus courants sont : Nat-mur, Phosphorus, Sulphur et Pulsatilla. Nat-mur est aussi un antidote et un remède complémentaire à Apis. Toutefois, je veux également noter que Phosphorus réagit mal avec Apis. Je serais aussi prudent quant au recours au remède de type Rhus toxicodendron, car il réagit mal avec Apis.

Le fait de vivre dans un sous-sol humide de même que les relations avec son frère et sa famille peuvent constituer des obstacles au traitement.

FIN DE L'EXEMPLE 1 D'ÉTUDE DE CAS



Exemple 2 d'étude de cas : Cas grave d'une enfant souffrant de douleur d'oreille

Titre : Cas grave d'une enfant de 3,5 ans souffrant de douleur d'oreille

NUMÉRO DE DOSSIER : Nouveau – APDN0311

Le 23 mars 2011, une jeune enfant de 3,5 ans est venue me consulter en compagnie de sa mère.

L'enfant avait été vue par un pédiatre la veille, et ce dernier avait diagnostiqué une otite de l'oreille moyenne et prescrit des antibiotiques.

La mère était agitée et confuse, car il s'était écoulé 24 heures sans qu'on ne constate de soulagement. Elle décida de demander l'aide d'un praticien en homéopathie de concert avec le traitement traditionnel.

Après les avoir accueillies toutes deux, j'ai informé la mère sur la nature du traitement homéopathique, les maladies graves et chroniques, le pronostic, les attentes à l'égard du traitement, la nature et la sécurité des médicaments et la grille tarifaire. Un formulaire d'accueil fut rempli. Après une brève discussion avec la mère, je lui ai demandé de signer le formulaire de consentement pour le traitement, que j'ai rangé dans le dossier de la patiente. Je lui ai aussi expliqué que tous les renseignements qu'elle fournit sont confidentiels et quelles sont les personnes qui y ont accès. Nous avons également discuté de la possibilité de visites de suivi.

Étant donné que la patiente n'était pas en mesure de donner son consentement, j'ai obtenu celui de la mère. Je lui ai demandé de répondre à quelques autres questions pour m'aider à tracer un portrait plus précis de ce qui affecte son enfant. J'ai aussi expliqué à la mère que l'homéopathie est personnalisée et doit être adaptée aux symptômes individuels de l'enfant.

J'ai posé des questions précises auxquelles elle a répondu.

La mère expliqua qu'au réveil, le matin précédent, la petite s'était mise à pleurer en raison de la douleur dans ses oreilles et sa température corporelle était de 101 °F.

Après quelques autres questions, la mère m'a aussi informé que l'enfant voulait constamment être près d'elle et sur ses genoux. L'enfant ne voulait ni manger, ni marcher et voulait constamment se faire porter. Par contre, elle aimait bien se trouver au grand air.

J'ai alors demandé à la mère de m'en dire plus et de me fournir plus de détails au sujet des douleurs exprimées par l'enfant et sur ce qui pouvait contribuer à son mieux-être.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

La mère m'a dit qu'elle tenait l'enfant constamment dans ses bras. De plus, l'enfant n'aimait pas qu'on approche quoi que ce soit de chaud de son oreille. L'enfant ne voulait pas manger, se contentant de boire de l'eau.

Note du praticien : La description faite par la mère est compatible avec le diagnostic d'otite de l'oreille moyenne.

Otitis media (en latin) est une inflammation ou infection de l'oreille moyenne. Elle survient dans la région située entre la membrane du tympan et l'oreille interne, y compris le conduit appelé trompe d'Eustache. C'est l'une des causes les plus courantes des maux d'oreilles.

Signes et symptômes : Lorsque l'oreille moyenne est atteinte d'une grave infection, il se forme une pression derrière la membrane du tympan, ce qui cause souvent une douleur intense. Fièvre, douleur intense dans l'oreille – « symptômes courants » de l'otite de l'oreille moyenne (p. ex., Harrison, 2011; Clark, 1998).

Lorsque j'examinai la petite, elle est restée silencieuse, enveloppée dans une couverture et blottie dans les bras de sa mère. Même si elle me connaissait bien, elle ne voulait pas communiquer, ni même croiser mon regard.

Lorsque j'ai tenté de lui parler directement, elle se dissimula derrière sa mère. Elle se mit aussi à pleurer et à s'accrocher fermement à sa mère.

En pareil cas, la torpeur, le désir de se blottir et l'aversion généralisée sont des symptômes caractéristiques. J'ai donc décidé, dans ce cas, de sélectionner le médicament homéopathique en me fondant sur ces symptômes clés.

Examen physique :

À l'examen externe, le conduit auditif droit présentait de la rougeur et de l'inflammation. Pas d'écoulement visible. L'oreille gauche semblait normale. Écoulement clair du nez. La gorge semblait normale, pas d'enflure aux amygdales.

Je n'ai perçu aucune obstruction à la respiration.

Le pouls s'établissait à 72 pulsations par minute.

La température corporelle était de 101 °F.

Totalité des symptômes :

Pleurs sous l'effet de la douleur

Accrochée à sa mère



Aversion au dérangement

Douleur à l'oreille droite

Douleur à l'oreille aggravée par la chaleur

Se sent mieux au grand air

Source : Étude de *Materia Medica Pura* (Hahnemann)

Psychisme : Pleurs, effet de la douleur (sous l')

Psychisme : Dérangement, aversion au

Psychisme : S'accrocher aux personnes

Oreille : Douleur, oreille droite

Oreille : Douleur, aggravée par la chaleur

Oreille : Douleur, améliorée par le grand air

Aucun autre remède que Pulsatilla ne couvre la totalité des symptômes

(Logiciel homéopathique Cara, répertoire complet)

Selon la philosophie homéopathique, il convient de rechercher les caractères permettant d'individualiser chaque cas. Dans ce cas d'enfant ayant reçu un diagnostic d'otite moyenne, on constate des symptômes inhabituels d'une amélioration de degré de douleur en présence du grand air et d'une aggravation sous l'effet de la chaleur.

En prenant en compte ces symptômes, Pulsatilla fut sélectionné.

En me fondant sur ce principe, j'ai choisi Pulsatilla 30 pour cette patiente. D'après la loi homéopathique *similia similibus curantur*, cette médication produit une sorte d'ensemble de symptômes et la même médication est capable de soulager le même type d'ensemble de symptômes.

Pulsatilla est reconnu pour le traitement des otites moyennes lorsque les douleurs réveillent l'enfant et que celui-ci pleure et a besoin de réconfort, mais sans le symptôme de colère associé à chamomilla. Amélioré par le grand air et aggravé par la chaleur. (*Desktop Guide to keynotes and confirmatory symptoms* de Roger Morrison, copyright 1993)

Oreille : Chaleur, rougeur, enflure dans l'oreille externe (au bout de quelques heures)

Oreille : En présence de douleur aux oreilles, désir d'être à l'extérieur.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Psychisme : Extrêmement capricieux et maussade à l'égard de tout, même à l'égard de lui-même. (T.F Allen, *Encyclopedia of pure materia medica*, remède Pulsatilla pratensis, nom commun Anémone pratensis)

Médication :

Une dose sèche de Pulsatilla 30 a été versée sur la langue de l'enfant. De plus, une dose sèche dans une bouteille transparente a été fournie à la mère, afin qu'elle soit donnée lorsque le demandera le praticien. On a demandé à la mère de rappeler dans trois heures et elle a confirmé avoir bien compris les directives.

On lui a fourni des directives écrites pour l'administration, la manipulation et l'entreposage du médicament, ainsi que des recommandations relatives à l'alimentation et aux habitudes de vie.

Ne pas toucher le médicament avec les mains.

Verser le médicament directement dans la bouche.

Ne rien manger pendant 20 à 25 minutes avant et après la prise du médicament.

Éviter de ranger dans un lieu où se trouvent des substances très odorantes, une source de chaleur ou d'ensoleillement.

Bien se reposer et manger des aliments légers.

Éviter les breuvages froids et les aliments froids jusqu'à ce que la douleur ait disparu.

Ne consommer que des aliments chauds.

Ranger les remèdes hors de portée de tous les enfants.

Bien se reposer et manger des aliments légers.

Note du praticien : Si au bout de trois heures, les symptômes du patient ne s'améliorent pas, il faudra réévaluer le cas. Si après 24 heures, les symptômes ne se sont pas améliorés, il faudra recommander à la mère de communiquer avec le pédiatre.

Suivi après 3 heures

La mère a téléphoné pour dire que l'enfant avait bien réagi au remède homéopathique et que sa température était redevenue normale. L'enfant mange et joue.

Suivi le lendemain

Le lendemain, la mère téléphone pour me dire que l'enfant allait bien, qu'elle ne pleure plus et qu'elle n'est plus fiévreuse.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

J'ai demandé à la mère de se présenter avec l'enfant pour un suivi dans une semaine, afin d'examiner l'oreille et de confirmer le résultat curatif.

Suivi au bout d'une semaine

J'ai constaté qu'il n'y avait plus d'inflammation dans le conduit de l'oreille et que la température de l'enfant était normale. J'ai expliqué à la mère qu'il n'y avait plus lieu de continuer à donner les remèdes homéopathiques.

FIN DE L'EXEMPLE 2 D'ÉTUDE DE CAS



Élaboration de l'essai sur l'homéopathie

Vous devez faire preuve d'une compréhension approfondie de la philosophie et des principes fondamentaux de l'homéopathie, tels qu'ils sont définis dans l'*Organon de l'art de guérir*, notamment :

- a) le principe de similitude; (K, S)
- b) la totalité des symptômes; (K, S)
- c) la dose minimale; (K, S)
- d) l'individualisation du cas; (K, S)
- e) la théorie de la santé et de la maladie (p. ex. le miasme aigu et chronique);
- f) les principes et méthodes thérapeutiques; (K, S)
- g) la préparation des médicaments; (K)
- h) les pathogénésies et l'action des médicaments.

Vous devez être en mesure d'expliquer en détail les principes et les termes ci-dessus, la façon dont ils sont liés les uns aux autres et la façon dont on les utilise pour parvenir à une compréhension du cas et pour former une image du remède. Utilisez des exemples tirés de vos études de cas pour décrire la façon de se servir de ces principes.

L'essai doit tenir sur un maximum de 8 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 4000 mots.

Pour être admissible à une demande en vertu de la Catégorie d'inscription intégrale, vous devez démontrer votre connaissance des principes de l'homéopathie dans le cadre de l'essai.

Directives sur l'élaboration de l'essai

1. Pendant que vous rédigez l'essai, remarquez dans quelle mesure vous avez bien expliqué votre cheminement de pensée. Examinez votre essai du point de vue des évaluateurs.
2. Pour la rédaction de l'essai, assurez-vous de suivre une progression logique. Décrivez l'exemple ou la situation et expliquez en quoi ils permettent de confirmer la compétence.
3. Essayez de tout décrire dans vos propres mots. Vous démontrez ainsi aux évaluateurs que vous êtes en mesure de faire preuve de compétence. Si vous citez une source extérieure, assurez-vous de faire la citation correctement, en utilisant des guillemets, les noms des auteurs, le titre du livre ou de la revue, les dates et les numéros de page.
4. On peut rédiger l'essai sous la forme de phrases complètes (texte suivi) ou sous forme abrégée (liste).



Paramètres de l'essai sur l'homéopathie

Pour vous aider à structurer votre essai, nous vous recommandons d'utiliser les paramètres suivants. Ils vous aideront à faire en sorte que le contenu de votre essai permette de démontrer les compétences.

Pertinence	
À FAIRE	À ÉVITER
L'information est pertinente à l'exercice de l'homéopathie et les exemples fournis démontrent les connaissances, les compétences et le jugement applicables à la situation de cas clinique typique d'un patient traité dans le champ d'exercice de l'homéopathie.	Évitez d'utiliser de l'information qui n'est pas pertinente aux compétences d'accès à la profession ou qui concerne des patients non humains ² .

Qualité	
À FAIRE	À ÉVITER
Doit être cohérent et structuré dans un ordre logique. Peut être rédigé sous la forme de phrases complètes ou sous forme abrégée (liste); doit décrire clairement le lien entre le contenu et la compétence en cause.	<p>Il ne faut pas inclure de renseignements susceptibles de divulguer l'identité du patient.</p> <p>Il faut éviter d'inclure de l'information qui n'est pas en lien avec l'évaluation de la compétence.</p>

Exemple d'essai

Voici un exemple d'essai. On s'attend à ce que vous réfléchissiez à votre expérience personnelle (p. ex. en utilisant des exemples personnels tirés de votre propre pratique) et que vous écriviez en quoi cela peut servir à démontrer votre connaissance des principes de l'homéopathie. Si l'information est tirée d'une autre source (p. ex. un livre, une revue, un site web), vous devez présenter la citation correctement.

Cet essai correspond à l'exemple 2 d'étude de cas inclus dans le guide. Lorsque vous structurez votre essai, assurez-vous d'ajouter tout renseignement pertinent au cas étudié, soit en faisant référence dans votre essai aux cas que vous avez soumis dans le cadre de votre demande, soit en joignant le contenu de l'étude de cas directement à votre essai.

² Il faut s'assurer que les cas concernent uniquement des êtres humains, comme le stipule la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Le champ d'application qui concerne les soins de santé pour les animaux est attribué exclusivement aux vétérinaires, en vertu de la *Loi sur les vétérinaires*, et n'est pas couvert par *Loi de 2007 sur les homéopathes*.



Principes de l'homéopathie

Le principe de similitude 2.1 (a) et Les pathogénésies et l'action des médicaments 2.1 (h)

L'homéopathie est un système de médecine fondé sur une loi précise, dont la formulation latine est *Similia Similibus Curantur*, qui signifie « le semblable guérit le semblable ». Le terme *homéopathie* est tiré des termes grecs *homeos*, qui veut dire similaire, et *pathos*, qui signifie souffrance. On peut donc définir le terme *homéopathie* comme étant la méthode thérapeutique de la similarité des symptômes. On peut l'expliquer comme suit : tout remède qui, à large doses, peut créer un ensemble donné de symptômes peut aussi, à petites doses, soulager lesdits symptômes. Le processus de pathogénésies est utilisé pour révéler la propriété curative intrinsèque d'une substance. Pour une substance donnée, on applique le processus des pathogénésies à un groupe de personnes relativement en bonne santé, d'âges et de sexes différents, dans le but d'observer et de consigner les propriétés pathologiques de la substance, afin de produire des données appropriées permettant de mettre en lumière ses propriétés curatives.

Prenons par exemple Pulsatilla, le remède employé dans l'étude de cas 2 : il s'agit d'une plante. Prise à dose importante, il provoque de la douleur dans l'oreille en raison de l'inflammation des membranes muqueuses, le tout accompagné d'un écoulement jaune-verdâtre. Mais lorsque Pulsatilla est administré à des doses homéopathiques, cela permet de soulager les signes et symptômes de l'écoulement jaune verdâtre, ainsi que d'autres symptômes connexes en lien avec ce cas.

Totalité des symptômes 2.1 (b)

La totalité des symptômes désigne l'observation chez une personne de ses symptômes psychiques, émotionnels, physiques et généraux, qui servent ensuite à l'évaluer de façon holistique.

Si l'on prend en considération tous les symptômes psychiques, émotionnels, physiques et généraux présentés par l'enfant dans l'exemple 2 d'étude de cas, et si l'on fait correspondre ces symptômes au moyen du processus original de pathogénésies, Pulsatilla apparaît comme étant le remède le plus approprié. Dans ce cas, Pulsatilla a constitué le simillimum, mais dans le cas d'autres patients ayant des symptômes similaires, il se peut que l'on doive recourir à d'autres remèdes, en fonction des symptômes caractéristiques de la personne en cause. Cela illustre bien le principe de l'**individualisation du cas en homéopathie 2.1 (d)**

La dose minimale 2.1 (c)

La dose minimale correspond au stimulus minimum requis pour produire un effet curatif.

Dans l'exemple 2 d'étude de cas, j'ai décidé d'utiliser une dose sèche de Pulsatilla 30 C. L'enfant montra des signes d'amélioration après la prise d'une dose, de sorte qu'il n'était pas nécessaire de répéter.



Toutefois, il existe d'autres échelles de dilution (p. ex. l'échelle décimale, la dilution LM ou 50 millésimales) que l'on peut utiliser à l'occasion, dans des cas différents.

La préparation des médicaments 2.1 (g)

La préparation (dynamisation) des médicaments est la démarche par laquelle les propriétés médicinales latentes dans les substances naturelles à l'état brut deviennent activées et utilisables à des fins curatives. La préparation des médicaments s'effectue en plusieurs procédés successifs de dilution et de succussion pour les liquides ou les substances solubles et par trituration dans le cas de substances sèches ou insolubles.

La préparation des médicaments a pour objet d'éviter l'aggravation non nécessaire et la toxicité des substances, tout en rehaussant la dynamisation du médicament et en révélant ses propriétés curatives inhérentes.

La succussion est un procédé de dynamisation de substances liquides ou solubles. Elle consiste à exercer sur une bouteille contenant une solution de teinture mère ou une préparation déjà dynamisée des secousses successives vers le bas, chaque secousse se terminant par un arrêt brusque, en maintenant la même distance entre la trajectoire montante et descendante de la secousse.

La trituration est un procédé de dynamisation de substances sèches, insolubles. Elle consiste à frotter ou à broyer la substance brute, ou la préparation déjà dynamisée, avec de la poudre de lactose (véhicule) dans un mortier avec un pilon pendant environ une heure.

Il existe trois méthodes principales de préparation des médicaments :

Dilution décimale – le rapport est de 1 partie de substance médicinale pour 9 parties de véhicule. La dynamisation est représentée par la lettre X ou D.

Dilution centésimale – le rapport est de 1 partie de substance médicinale pour 99 parties de véhicule. La dynamisation est représentée par C ou CH (Hahnemann).

50 millésimales – le rapport est de 1 partie dynamisée à 3C pour 50 000 parties de véhicule. La dynamisation est représentée par LM (#).

La théorie de la santé et de la maladie 2.1 (e)

En homéopathie, la théorie de la santé et de la maladie est expliquée par Samuel Hahnemann dans l'Organon de l'art de guérir, aux aphorismes 9, 10 et 11.

L'aphorisme 9 se lit comme suit : « Dans l'état de santé d'un humain, la force vitale spirituelle (suprême) qui anime dynamiquement la partie matérielle du corps (organisme) exerce un pouvoir illimité. Elle maintient toutes les parties de l'organisme dans une admirable harmonie vitale, tant en ce qui concerne les sensations que les fonctions, de manière que l'esprit doué de raison qui réside en nous peut



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

librement employer cet instrument vivant et sain pour atteindre au but élevé de notre existence. »
(Organon de l'art de guérir, Samuel Hahnemann, 6^e édition)

L'aphorisme 10 se lit comme suit : « L'organisme matériel dépourvu de force vitale ne peut ni ressentir, ni fonctionner, ni assurer sa propre conservation. C'est uniquement à l'être immatériel (principe vital), qui l'anime dans l'état de santé et de maladie, qu'il doit sa capacité de ressentir et l'accomplissement de ses fonctions vitales. »

L'aphorisme 11 se lit comme suit : « Quand une personne tombe malade, cette force vitale spirituelle, autonome (automatique) et partout présente dans l'organisme, est d'abord la seule à être perturbée par l'influence dynamique de l'agent hostile à la vie. Elle seule, après avoir été perturbée par cette perception, peut procurer à l'organisme les sensations désagréables qu'il éprouve, et le disposer à cet état irrégulier que nous appelons maladie. Cette force vitale étant invisible en soi et reconnaissable seulement par les effets qu'elle produit dans l'organisme, elle ne peut révéler son dérèglement que par une manifestation de maladie qui affecte les sensations et les fonctions de l'organisme, c'est-à-dire les symptômes morbides que peuvent percevoir un observateur ou un médecin. »

Les principes et méthodes thérapeutiques 2.1 (f)

D'après l'aphorisme 19 de l'Organon, « les maladies sont des changements dans l'état général de l'homme en santé, qui s'annoncent par des signes morbides. » Par exemple, selon le texte de l'aphorisme 72, l'exemple 1 d'étude de cas constitue un cas de maladie chronique (malaise imperceptible au début, qui se développe peu à peu et qui ne peut être résolu sans une intervention), la souffrance dans l'exemple 2 d'étude de cas est un cas de maladie aiguë (une maladie qui survient soudainement et qui dure un temps donné et se termine par un retour à la vie ou par la mort).

La loi *similia similibus curantur* (le semblable guérit le semblable) constitue le principe de l'homéopathie selon lequel le traitement doit être réalisé et soutenu par la loi naturelle de l'homéopathie (thérapeutique).

Méthode thérapeutique – lorsqu'un remède homéopathique est administré sur la base de la similarité, il produit dans le corps une maladie artificielle qui est similaire à la maladie naturelle existante, mais plus forte, ce qui lui permet de remplacer cette dernière. Dès lors, il ne subsiste que cette maladie artificielle produite par le médicament homéopathique, qui disparaît à mesure que s'épuise la substance médicinale et en raison de l'action curative secondaire de la force vitale (aphorisme 29).

Plan de traitement – le médicament homéopathique est choisi selon le principe de la similarité des symptômes, de la dose minimale, du remède unique, de la règle de la répétition, de la suppression des obstacles à la guérison, en tenant compte de la connaissance de la maladie et de la connaissance des médicaments homéopathiques.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Effet primitif (principal) des médicaments – il s'agit de l'effet du remède homéopathique sur la force vitale, ce qui cause une certaine altération de la santé de la personne pour une période donnée (aphorisme 63).

Effet secondaire des médicaments – il s'agit de la réaction à l'effet primitif produit, la force vitale réagissant et donnant lieu à ce qu'on appelle l'effet secondaire, qui est soit un effet curatif, soit un effet contraire (aphorismes 63, 64).

Orientation du traitement – selon la loi de Hering sur l'évolution de la guérison, lorsqu'un simillimum homéopathique est administré, la guérison évolue du dedans vers le dehors, du haut en bas, des organes plus importants aux organes moins importants et dans l'ordre inverse de l'ordre d'apparition des symptômes.

Par exemple, le simillimum choisi dans l'exemple 1 d'étude de cas fut Apis, tandis que dans l'exemple 2 d'étude de cas, c'est Pulsatilla, chacune de ces substances correspondant à la totalité des symptômes suivant un dosage et une dynamisation appropriés.

Dans l'exemple 1 d'étude de cas, le médicament a donné lieu à une aggravation temporaire, un effet primitif, puis fut suivi par une atténuation des symptômes (effet secondaire). Il s'agit là d'un cheminement auquel on peut s'attendre dans un cas chronique.

Dans l'exemple 2 d'étude de cas, l'aggravation (effet primitif) n'était pas évidente puisqu'il s'agissait d'un cas aigu et que la dose et la dynamisation étaient optimales pour provoquer la force vitale et éliminer les symptômes de la maladie (effet curatif secondaire).



SECTION 3 : Formulaire d'auto-évaluation

APERÇU

Le Formulaire d'auto-évaluation a été conçu pour vous aider à structurer le contenu de votre demande d'une manière qui permette de démontrer votre compétence en homéopathie. Vous devez présenter **un essai** et **trois études de cas** qui permettent d'établir la compétence en fonction des catégories suivantes :

Pour l'essai

Vous devez faire preuve d'une compréhension approfondie de la philosophie et des principes fondamentaux de l'homéopathie, tels qu'ils sont définis dans l'*Organon de l'art de guérir*, notamment :

- a) le principe de similitude; (K, S)
- b) la totalité des symptômes; (K, S)
- c) la dose minimale; (K, S)
- d) l'individualisation du cas; (K, S)
- e) la théorie de la santé et de la maladie (p. ex. le miasme aigu et chronique);
- f) les principes et méthodes thérapeutiques; (K, S)
- g) la préparation des médicaments; (K)
- h) les pathogénésies et l'action des médicaments.

Vous devez être en mesure d'expliquer en détail les principes et les termes ci-dessus, de quelle façon ils sont liés les uns aux autres et de quelle façon on les utilise pour parvenir à une compréhension du cas et pour former une image du remède. Utilisez des exemples tirés de vos études de cas pour décrire la façon de se servir de ces principes.

L'essai doit tenir sur un maximum de 8 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 4000 mots.

Pour les études de cas

Dans vos études de cas, vous devez satisfaire aux exigences dans les six catégories d'évaluation suivantes :

1. Entrevue initiale
2. Interrogatoire - Consultation
3. Communication et rapports avec le patient
4. Analyse de cas et répertorisation
5. Sélection et administration des médicaments
6. Gestion de cas et suivi



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Le *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario* sert de fondement quant à la façon de satisfaire aux exigences des six catégories dans le cadre d'études de cas. Voici le tableau des correspondances entre les six catégories d'évaluation et les compétences en cause :

Catégorie	Compétences
1. Entrevue initiale	2.25, 2.26
2. Interrogatoire - Consultation	2.28
3. Communication et rapports avec le patient	2.30
4. Analyse de cas et répertorisation	2.33, 2.8, 2.9, 2.19, 2.35, 2.6, 2.34, 2.32, 2.21, 2.36
5. Sélection et administration des médicaments	2.37, 2.38, 2.39, 2.40
6. Gestion de cas et suivi	2.43, 2.46

En règle générale, la longueur totale des études de cas devrait tenir sur un maximum de 25 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 12 500 mots.

Pour être admissible à une demande en vertu de la **Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis**, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des études de cas.

Pour être admissible à une demande en vertu de la **Catégorie d'inscription intégrale**, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des études de cas **et** démontrer votre connaissance de tous les principes de l'homéopathie dans le cadre de l'essai.

En règle générale, votre demande devrait tenir sur un maximum de 33 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 16 500 mots.

La page suivante présente les directives sur la façon de démontrer les compétences mentionnées ci-dessus dans vos études de cas. En utilisant les trois colonnes de droite, faites le suivi des compétences que vous avez démontrées et précisez dans quelle étude de cas.



1. Entrevue initiale	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section comporte deux parties. Pour répondre à la première, vous devez fournir la preuve que vous avez obtenu le consentement éclairé du patient (voir la politique du CT-OHO sur le consentement éclairé), que vous l'avez informé de l'objet de la consultation homéopathique, des attentes à l'égard du traitement et de la grille tarifaire.</p> <p>Fournissez un exemplaire du formulaire de consentement (voir la norme n° 10 du CT OHO, « Consentement éclairé »).</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>1) 2.25 Informer le patient et obtenir son consentement éclairé en ce qui concerne la nature de la démarche homéopathique, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la confidentialité; (K, S) b) les principes et procédés de base de l'homéopathie; c) la nature et la sécurité du médicament; d) la durée et la fréquence des visites; e) les attentes relatives au traitement (aigu ou chronique, pronostic); f) la grille tarifaire. <p>Pour répondre à la deuxième partie, il faut fournir un exemplaire du formulaire d'accueil du patient et expliquer clairement les renseignements qu'il contient en lien avec vos études de cas.</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>2) 2.26 Passer en revue le formulaire d'accueil du patient (p. ex. les antécédents de santé familiaux, les antécédents de santé du patient, le motif de consultation, l'étiologie, les suppléments et produits pharmaceutiques, l'évaluation du mode de vie).</p>			



2. Interrogatoire - Consultation	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Pour répondre à cette section, il faut documenter en détail l'information concernant l'état de santé du patient et expliquer votre cheminement de pensée en vue d'obtenir la totalité des symptômes.</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>1) 2.28 Recueillir des renseignements détaillés concernant l'état de santé du patient, afin d'obtenir la totalité des symptômes en ayant recours à ce qui suit :</p> <p><i>Constats subjectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> a) le compte rendu personnel du patient au sujet de ses motifs de consultation et de ses autres symptômes (p. ex. ses expériences de santé et de maladie et les effets sur sa qualité de vie); (K, S) b) les renseignements fournis par l'entourage élargi du patient, s'il y a lieu (p. ex. famille, soignant). <p><i>Données objectives, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> c) les observations de l'homéopathe (c.-à-d. visuelles, etc.) (K, S); d) l'examen physique, au besoin, dans le respect du champ d'exercice de l'homéopathie; (K, S) e) les tests médicaux, les rapports diagnostiques ou les résultats de laboratoire. <p>Pour ce faire, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Fournir des renseignements détaillés au sujet des motifs de consultation et des autres symptômes du patient. (ii) Fournir, s'il y a lieu, des renseignements provenant de l'entourage élargi du patient. (iii) Fournir des renseignements détaillés sur les observations faites chez le patient, par exemple sa communication non verbale, ses gestes, etc. (iv) Décrire les circonstances dans lesquelles un examen physique peut s'avérer nécessaire. Lors d'un examen physique, faire état de ce qui suit : observation, palpation, percussion, auscultation. Documenter les observations et données cliniques tirées de l'examen physique, tel que requis. (v) Inclure le recours aux tests médicaux, au besoin. Documenter les conclusions obtenues grâce à des tests médicaux et aux diagnostics ou aux rapports de laboratoire. 			



3. Communication et rapports avec le patient	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Pour répondre à cette section, il faut décrire de quelle façon vous adapteriez vos habiletés d'écoute pour prendre en compte les besoins spécifiques du patient. Pour ce faire, vous devriez structurer vos études de cas, au moins en partie, sous une forme questions-réponses, afin de démontrer qu'une communication réciproque est établie.</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>1) 2.30 Démontrer des aptitudes d'entrevue et d'interrogatoire homéopathique afin de susciter des réactions spontanées de la part du patient (p. ex. utiliser des questions ouvertes, respecter le silence). (K)</p>			
4. Analyse de cas	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section sert à passer en revue l'essentiel du cheminement de pensée que vous devez faire dans l'analyse de cas. Vous trouverez ci-dessous une liste des compétences évaluées dans la section Analyse de cas, ainsi que les directives sur la façon d'en traiter dans vos études de cas.</p> <p>1) 2.33 Utiliser diverses approches d'analyse de cas (p. ex. étiologie, totalité des symptômes caractéristiques, facteurs liés à la constitution).</p> <p>Pour ce faire, expliquez le cheminement de pensée effectué pour votre analyse de cas et la façon dont vous êtes parvenu à votre diagnostic homéopathique. Fournissez une analyse différentielle homéopathique.</p> <p>2) 2.8 Comprendre l'incidence des états psychologiques et affectifs du patient sur sa santé et son bien-être. (K, S)</p> <p>Pour ce faire, décrivez l'importance des symptômes psychiques (mentaux) dans le choix du remède.</p>			



4. Analyse de cas	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>3) 2.9 Déterminer les obstacles potentiels au traitement, notamment une alimentation déséquilibrée, les perturbations environnementales, ainsi que l'exposition et la toxicité ambiante. (K)</p> <p>Pour ce faire, expliquez les éléments qui constituent une cause de stimulation ou de maintien de la maladie et/ou des obstacles courants au traitement.</p>			
<p>4) 2.19 Reconnaître les symptômes courants des maladies afin de repérer les symptômes caractéristiques et individuels du patient. (K,S)</p> <p>Pour ce faire, établissez la différence entre les symptômes habituels et inhabituels / fournissez une identification des symptômes caractéristiques et individuels (c.-à-d. des symptômes étranges, rares et particuliers).</p>			
<p>5) 2.35 Faire une recherche dans les ouvrages de référence et la littérature du domaine de l'homéopathie afin de confirmer la sélection de médicament, en utilisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la Matière médicale; b) les données cliniques et de pathogénésies; c) des articles de revues scientifiques; d) les cas de guérison. <p>Pour ce faire, citez le recours à la Matière médicale pour appuyer votre choix de remède.</p>			
<p>6) 2.6 Démontrer une connaissance approfondie du processus de répertorisation, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la structure, l'organisation, les avantages et les limites du répertoire; b) la définition des rubriques, en traduisant la narration du patient dans le langage condensé du répertoire homéopathique; c) le classement des symptômes et des remèdes et leur signification; d) la technique de répertorisation. <p>Pour ce faire, procédez à une démonstration de répertorisation.</p>			



4. Analyse de cas	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>7) 2.34 Sélectionner des rubriques de répertorisation afin de pouvoir poser un diagnostic homéopathique différentiel.</p> <p>Pour ce faire, décrivez de quelle façon vous choisiriez les rubriques pertinentes et établissez une courte liste de rubriques.</p> <p>8) 2.32 Analyser les résultats de dépistage afin de repérer les signes et symptômes caractéristiques permettant de constituer une hiérarchie des symptômes (p. ex. une « image de la maladie »).</p> <p>Pour ce faire, organisez les symptômes caractéristiques que vous avez relevés dans l'étude de cas afin qu'ils reflètent la totalité des symptômes.</p> <p>9) 2.21 Reconnaître les situations dans lesquelles le traitement homéopathique peut compléter d'autres soins de santé reçus par le patient ou interagir avec ceux-ci et/ou leur nuire.</p> <p>Pour ce faire, illustrez sous quels aspects le traitement homéopathique a complété l'autre traitement de soins de santé, a interagi avec celui-ci ou a nui à son action.</p> <p>10) 2.36 Synthétiser les renseignements recueillis et avoir recours à la pensée critique pour parvenir à un diagnostic homéopathique. (K)</p> <p>Pour ce faire, expliquez pourquoi vous avez choisi ce remède pour votre patient.</p>			



5. Sélection et administration des médicaments	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section porte sur la sélection et l'administration des médicaments. Vous trouverez ci-dessous une liste des compétences évaluées dans la section Sélection et administration des médicaments, ainsi que les directives sur la façon d'en traiter dans vos études de cas.</p> <p>1) 2.37 Sélectionner le ou les médicaments ou la séquence des médicaments visant à rétablir ou à maintenir la santé et la vitalité optimales. (K, S)</p> <p>Pour ce faire, décrivez quel ou quels médicaments produiraient un effet curatif. Accompagnez le tout d'un diagnostic différentiel.</p> <p>Décrivez tout autre médicament ultérieur que vous auriez utilisé après votre choix de remède initial, et expliquez pourquoi vous y avez eu recours.</p> <p>2) 2.38 Sélectionner la façon d'administrer le médicament, notamment :</p> <p>a) La dynamisation homéopathique (p. ex., MT, X, D, C, Q ou LM). (K); b) la posologie (p. ex. le dosage). (K); c) le mode d'administration (p. ex., par voie sèche, liquide, injectable, si cette méthode est approuvée dans le champ d'exercice). (K)</p> <p>Pour ce faire, décrivez le cheminement de pensée qui sous-tend la sélection de la dilution homéopathique, la posologie et le mode d'administration.</p> <p>3) 2.39 Fournir au patient des directives écrites sur l'utilisation du médicament, notamment :</p> <p>a) l'administration; (K, S) b) l'entreposage; (K, S) c) les mises en garde et avertissements; (S) d) les interactions; (K,S) e) les recommandations concernant la diète et les habitudes de vie. (K, S)</p>			



5. Sélection et administration des médicaments	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Pour ce faire, fournissez par écrit des consignes concernant l'administration, l'entreposage, les mises en garde, les interactions et les diètes et changements d'habitudes de vie recommandés, s'il y a lieu.</p> <p>4) 2.40 Communiquer au patient le plan de traitement individualisé.</p> <p>Pour ce faire, confirmez auprès de la patiente ou du patient qu'il comprend bien le plan de traitement.</p>			

6. Gestion de cas et suivi	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section porte sur la gestion de cas et le suivi. Vous trouverez ci-dessous une liste des compétences évaluées dans la section Gestion de cas et suivi, ainsi que les directives sur la façon d'en traiter dans vos études de cas.</p> <p>1) 2.43 Évaluer, interpréter et adapter le plan de traitement (p. ex. une deuxième ordonnance) en tenant compte de l'orientation du traitement (direction de la guérison), du retour d'anciens symptômes ou d'une nouvelle étude des symptômes. (S)</p> <p>Pour ce faire, prenez en note, dans le cadre du suivi, les observations du patient après l'administration du médicament homéopathique. Identifiez l'effet du traitement antérieur et précisez à quel moment il faut modifier le plan de traitement.</p> <p>2) 2.46 Recommander que le patient soit orienté vers d'autres professionnels de la santé ou collaborer avec ces derniers, au besoin, afin d'assurer des soins optimaux au patient. (S)</p> <p>Pour ce faire, incluez l'étude d'un cas dans laquelle le patient est orienté vers un autre professionnel de la santé, selon ce qu'exigent les circonstances de ladite étude de cas.</p>			



SECTION 4: À quoi s'attendre lorsqu'on a terminé l'Évaluation individuelle

L'Ordre vise à mettre en place un processus d'évaluation et de demande d'inscription qui soit transparent, objectif, impartial et équitable (T.O.I.E.).

Transparence, objectivité, impartialité et équité

Des pratiques transparentes en matière [d'évaluation] comprennent des [...] critères bien documentés et une communication satisfaisante avec les auteurs d'une demande à propos de leur demande d'inscription³. L'évaluation est fondée sur les compétences d'accès à la profession; les directives « pour ce faire » sont fournies pour vous aider à démontrer votre compétence et elles servent aussi à appuyer l'évaluation du contenu que vous présentez.

Une tierce partie⁴, qui n'œuvre pas dans la profession de l'homéopathie, a été embauchée pour garantir que le processus d'évaluation et de demande d'inscription soit le plus objectif possible. Votre candidature sera évaluée de façon indépendante et d'après des critères d'évaluation prédéfinis, et toute décision sera fondée sur lesdits critères. Ceux-ci sont objectifs lorsqu'ils peuvent être mesurés sur la base de données vérifiables sans nécessiter d'évaluation subjective fondée sur des opinions ou des jugements personnels⁵. Les évaluateurs sont des experts du domaine de l'homéopathie et ont été sélectionnés par l'Ordre en fonction de critères bien définis (consultez la liste de ces critères dans le site web de l'Ordre). Pour garantir l'objectivité et l'impartialité, la tierce partie payera les évaluateurs et supervisera leurs activités. Les évaluateurs sont donc des employés de la tierce partie.

Critères d'admissibilité

Catégorie d'inscription intégrale

Pour être admissible à une demande en vertu de la **Catégorie d'inscription intégrale**, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des études de cas **et** démontrer votre connaissance de tous les principes de l'homéopathie dans le cadre de l'essai.

Si votre demande satisfait aux critères d'admissibilité en vertu de la Catégorie d'inscription intégrale, vous recevrez un courriel de félicitations précisant que vous avez le droit de passer à l'étape suivante de

³ *Examens du processus d'accès à la profession : Guide à l'intention des organismes de réglementation des professions de l'Ontario*, Bureau du commissaire à l'équité, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009, pages 18-21.

⁴ La tierce partie désigne un cabinet d'experts-conseils ou ses représentants. Le cabinet se chargera de gérer le processus des demandes et affectera des administrateurs ou des experts-conseils, selon la nature du travail à accomplir.

⁵ Ibid.



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

vosre démarche d'inscription. Pour visualiser un exemple de courriel de félicitations, reportez-vous à l'[annexe A](#). L'administrateur de la tierce partie communiquera également avec l'Ordre pour lui confirmer que votre candidature est admissible à la Catégorie d'inscription intégrale.

Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis

Pour être admissible à une demande en vertu de la **Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis**, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des trois études de cas. Si vous présentez une demande en vertu de la Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis, vous N'êtes PAS tenu de démontrer votre connaissance des principes de l'homéopathie dans l'essai.

Si vous décidez de présenter un essai en plus des trois études de cas, vous serez admissible à faire une demande en vertu de la Catégorie d'inscription INTÉGRALE.

Si vous avez satisfait aux critères d'admissibilité à une demande en vertu de la Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis, vous recevrez un « Formulaire récapitulatif du candidat » vous informant qu'il vous reste à vous conformer aux exigences relatives aux principes de l'homéopathie dans le cadre de l'essai, si vous souhaitez être admissible à une demande en vertu de la Catégorie d'inscription intégrale. L'Ordre sera alors informé que vous êtes actuellement admissible à une demande en vertu de la Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis. Pour consulter un exemple du Formulaire récapitulatif du candidat, reportez-vous à l'[annexe B](#).

Critères d'admissibilité non satisfaits

Si votre candidature n'a pas satisfait aux critères d'admissibilité à une demande en vertu de la Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis ou d'inscription intégrale, vous recevrez un « Formulaire récapitulatif du candidat » soulignant les aspects pour lesquels vous n'avez pas démontré une compétence, ainsi que les motifs à l'appui. Cela vous permettra de comprendre vos lacunes sur le plan des compétences et de planifier la façon de les combler. Pour consulter un exemple du Formulaire récapitulatif du candidat, reportez-vous à l'[annexe B](#).

Processus d'évaluation

Il faut compter environ cinq semaines pour que votre candidature soit évaluée. Cependant, le nombre de candidatures qui peuvent être évaluées dans un délai donné est limité, de sorte qu'il peut arriver que le délai soit encore plus long que l'approximation des cinq semaines. On vous incite donc fortement à présenter votre demande le plus tôt possible afin d'éviter les longs délais.



Processus de réévaluation

On suppose que si des lacunes ont été constatées, l'approche recommandée consistera à soumettre à nouveau du contenu dans le but de combler ces lacunes. Vous trouverez dans le « Formulaire de demande d'Évaluation individuelle » le tarif exigé pour une réévaluation. Il s'agit là de la solution la plus rapide et la plus efficace pour la plupart des candidats. Si vous désirez contester les résultats de l'évaluation plutôt que de régler les points pour lesquels il fut signalé la nécessité de fournir plus d'information, vous pouvez le faire en amorçant le processus de Demande de révision de l'ÉI, qui est assorti de frais supplémentaires.

Pour en savoir plus sur la demande et le paiement relatifs au processus de réévaluation, reportez-vous au « **Formulaire de demande d'Évaluation individuelle** », qui se trouve dans le site web de l'Ordre.

Demande de révision de l'ÉI

La Demande de révision de l'ÉI est une démarche volontaire.

Si la tierce partie a jugé que vous n'avez pas réussi à satisfaire à l'ensemble ou à une partie des critères requis et que vous n'êtes pas satisfait de ces résultats, vous pouvez soumettre à la tierce partie une Demande de révision de l'ÉI dans les 60 jours suivant la réception desdits résultats.

La Demande de révision de l'ÉI déclenche un processus de révision par la tierce partie, qui choisit alors un ou des évaluateurs qui ne sont pas intervenus lors de l'ÉI initiale et qui ne sont pas en situation de conflit d'intérêts. Le ou les évaluateurs étudieront l'information et prendront leur propre décision, qui peut être identique ou différente de la première décision relative à l'ÉI. Dans le cadre de cette démarche, vous avez la possibilité d'étoffer votre Demande de révision de l'ÉI en fournissant de l'information supplémentaire. La tierce partie vous informera, ainsi que le Registraire de l'Ordre, des résultats de la Demande de révision de l'ÉI. Si vous n'êtes pas satisfait de ce nouveau résultat, vous pouvez avoir recours au processus d'appel.

Pour en savoir plus au sujet de la demande et du paiement relatifs au processus de Demande de révision de l'ÉI, reportez-vous au « **Formulaire de demande de révision de l'Évaluation individuelle** », ainsi qu'aux rubriques Révision de l'Évaluation individuelle (ÉI) et Politique d'appels, qui se trouvent dans le site web de l'Ordre.

Marche à suivre pour interjeter appel

Étant donné que la procédure de Demande de révision de l'ÉI est une démarche volontaire, votre demande d'inscription auprès de l'Ordre peut être soumise directement au Comité des inscriptions. Celui-ci, après avoir étudié tous les commentaires écrits que vous avez fournis, présentera par écrit sa



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

décision et ses motifs. Si vous n'êtes pas satisfait de la décision du Comité des inscriptions en ce qui concerne votre demande auprès de l'Ordre, vous pouvez demander une révision ou une audience auprès de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé (CARPS).

Si vous avez choisi de soumettre une Demande de révision de l'ÉI et que vous n'êtes pas satisfait des résultats et que vous souhaitez que la CARPS révise le dossier, vous devez d'abord remplir une demande d'inscription auprès de l'Ordre et la présenter au Registraire, qui transmettra alors la demande au Comité des inscriptions. Celui-ci, après avoir étudié tous les commentaires écrits que vous avez fournis, présentera par écrit sa décision et ses motifs. Si vous n'êtes pas satisfait de la décision du Comité des inscriptions en ce qui concerne votre demande, vous pouvez demander une révision ou une audience auprès de la CARPS.

Notons qu'on ne peut pas déposer de demande de révision ou d'audience auprès de la CARPS tant que le Comité des inscriptions n'a pas rendu sa décision. Le candidat peut aussi présenter une demande pour un nouvel appel ou pour une révision judiciaire devant les tribunaux.



Annexe A

Lettre de félicitations

Nom du candidat ou de la candidate,

Résultats de l'Ordre des homéopathes de l'Ontario concernant l'Évaluation individuelle

Félicitations! Il nous fait plaisir de vous informer que vous avez réussi à démontrer votre compétence dans le cadre de l'Évaluation individuelle relative aux exigences d'admissibilité à la profession et régie par l'Ordre des homéopathes de l'Ontario.

L'Ordre a été informé que vous avez rempli avec succès l'Évaluation individuelle. Vous pouvez donc maintenant passer à l'étape suivante, qui consiste à vous inscrire à l'Ordre des homéopathes de l'Ontario en vertu de la Catégorie d'inscription intégrale.

Pour en savoir plus au sujet des exigences relatives à l'inscription, veuillez consulter le site web de l'Ordre.

Veillez agréer nos salutations sincères,

Administrateur

Évaluation individuelle en homéopathie



Annexe B

Formulaire récapitulatif du candidat

Nom du candidat : _____

Candidature reçue le : _____

Candidature	
<input type="checkbox"/>	Remplit l'exigence d'Évaluation individuelle correspondant à une inscription par reconnaissance des droits acquis.
<input type="checkbox"/>	Ne satisfait pas aux exigences minimales permettant de démontrer la compétence en homéopathie.

Pour formuler une demande d'inscription par reconnaissance des droits acquis, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des trois études de cas. Dans chaque catégorie « Application des connaissances », lorsque vous avez satisfait aux exigences « Exigences satisfaites dans la catégorie », cela sera noté par la lettre « O » dans la case appropriée. Lorsque vous n'avez pas satisfait aux exigences dans une catégorie donnée, cela sera noté par la lettre « N », et les motifs seront fournis.

Études de cas – Application des connaissances	Exigences satisfaites dans la catégorie	Étude de cas 1	Étude de cas 2	Étude de cas 3
		Motifs à l'appui de l'évaluation, s'il y a lieu	Motifs à l'appui de l'évaluation, s'il y a lieu	Motifs à l'appui de l'évaluation, s'il y a lieu
1. Entrevue initiale				
2. Interrogatoire - Consultation				
3. Communication et rapports avec le patient				
4. Analyse de cas				
5. Sélection et administration des médicaments				
6. Gestion de cas et suivi				



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

Essai	Exigences satisfaites dans la catégorie	Motifs à l'appui de l'évaluation, s'il y a lieu
Principes de l'homéopathie		

Si, dans le cadre de l'Évaluation individuelle, vous N'avez PAS démontré que vous répondez aux exigences relatives à une demande d'inscription par reconnaissance des droits acquis, veuillez consulter la *Section 5* du *Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie* : *À quoi s'attendre lorsqu'on a terminé l'Évaluation individuelle*, pour en savoir plus au sujet des étapes suivantes.



Glossaire⁶

Acte autorisé

Un acte autorisé désigne toute activité diagnostique ou thérapeutique définie en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* et « considérée potentiellement dangereuse si elle est effectuée par une personne non qualifiée⁷ ». L'homéopathe n'a pas la permission de poser de son propre chef un acte autorisé.

Anciens symptômes

Symptômes associés au moment où le patient perd son état de santé initial. Ces symptômes sont associés à la maladie chronique et sont cruciaux pour la gestion de cas. (Yasgur, 1998)

Approche axée sur le patient

Approche dans laquelle le patient est perçu de façon holistique. En plus d'assurer les services, l'approche axée sur le patient implique de susciter chez le patient la connaissance de ses droits et l'autonomie, ainsi que de respecter son autodétermination.

Caractère unique

Concerne notamment la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la citoyenneté, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état matrimonial, l'état familial ou un handicap (Code des droits de la personne de l'Ontario, 1990).

Champ d'exercice (ou d'application)

Désigne l'ensemble des services pour lesquels les praticiens d'une profession donnée ont acquis la formation, la compétence et l'autorisation de les dispenser. (Groupe consultatif national en physiothérapie, 2009). Dans la *Loi de 2007 sur les homéopathes*, on définit le champ d'application du Membre inscrit en ces termes : « L'exercice de l'homéopathie consiste dans l'évaluation des troubles systémiques de l'organisme et dans leur traitement par des méthodes homéopathiques pour promouvoir, maintenir ou rétablir la santé. »

Collaboration

Désigne le fait de travailler avec un ou plusieurs membres d'une équipe de soins de santé, dont chacun contribue à sa façon aux soins prodigués au patient dans les limites de son propre champ d'exercice.

⁶ Profil des compétences d'admission des homéopathes exerçant en Ontario, le 27 février 2012.

⁷ Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, Norme d'exercice, Infirmières praticiennes, page 14.



Compétences

Ensemble des connaissances, compétences, qualités et habiletés particulières requises d'un homéopathe débutant afin qu'il puisse exercer de façon sûre et éthique⁸.

Préparation de produit composé (préparation magistrale)

Les homéopathes ne sont pas autorisés à préparer un composé médicamenteux, mais ils peuvent préparer des composés de substances qui ne sont pas considérées comme étant des médicaments.

Compétences clés

Dans le document *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario*, les compétences clés sont indiquées par la lettre « K ». Elles représentent les connaissances, les habiletés et les aptitudes définies par des experts en la matière comme étant les plus essentielles à l'exercice compétent de la profession au stade de débutant.

Compétences liées à la sécurité

Dans le document *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario*, les compétences liées à la sécurité sont indiquées par la lettre « S ». Il s'agit des compétences et sous-compétences définies par des experts en la matière comme étant les plus importantes pour réduire les risques de préjudice au patient⁹.

Consentement éclairé

S'assurer qu'en ce qui concerne l'intervention proposée, le patient en comprend et en apprécie la nature, les avantages escomptés, les risques importants, les effets secondaires et les autres mesures possibles, y compris les conséquences vraisemblables de l'absence de traitement, et qu'il y consent. (Loi sur le consentement aux soins de santé, 1996)

Diagnostic

Voir Diagnostic homéopathique.

Diagnostic conventionnel

Diagnostic médical posé par un médecin. Dans la plupart des cas, la loi n'autorise pas les homéopathes à communiquer un diagnostic à un patient.

Diagnostic différentiel (homéopathique)

La différenciation entre deux ou plusieurs médicaments similaires que l'on envisage d'utiliser pour traiter un patient (Yasgur, 1998). Dans la plupart des cas, la loi n'autorise pas les homéopathes à communiquer un diagnostic à un patient.

⁸ Les compétences, issues du document *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario*, ont été adoptées par le Conseil transitoire de l'Ordre des homéopathes de l'Ontario en 2012.

⁹ D'après le CCRPS – Réglementation de l'homéopathie et de la naturopathie : nouvelles orientations, ch. 5, p. 163, avril 2006.



Diagnostic homéopathique

Démarche qui consiste à dégager une totalité signifiante à partir des signes et symptômes du patient dérivés de ses signes et symptômes mentaux, affectifs et physiques, de ses symptômes passés et présents, de ses états aigus et chroniques, de ses pathologies physiques et de son expérience vécue (Castro, 1996). Dans la plupart des cas, la loi n'autorise pas les homéopathes à communiquer un diagnostic à un patient.

Dispensation

Le terme « dispensation » est parfois utilisé pour désigner le fait de fournir une substance ou un dispositif conçu pour des traitements particuliers. Il désigne entre autres l'emballage, l'étiquetage et les mesures de sécurité nécessaires à la sauvegarde des substances et des dispositifs distribués. La dispensation d'une ordonnance homéopathique désigne à la fois les éléments techniques et cognitifs mis en œuvre par le Membre inscrit en fonction de son champ d'exercice. Les homéopathes ne sont pas autorisés par la loi à dispenser un médicament à un patient.

Docteur

Le terme « docteur » fait référence à un titre lié à des programmes d'études de doctorat (Ph. D.). La LPSR contient des dispositions particulières régissant l'utilisation des titres liés à un diplôme dans le contexte des soins de santé¹⁰. Les homéopathes ne sont pas autorisés à utiliser ce titre lorsqu'ils offrent ou dispensent des services de soins de santé.

Dynamisation

Résultat de la préparation d'un médicament homéopathique. La dynamisation est représentée par un nombre et une lettre associés au nom du médicament, représentant respectivement le nombre de cycles de dilution/succussion lors de la préparation et le type de préparation (p. ex., Aconit 30c ou Arnica 6C). (Castro, 1996)

Écoute active

L'écoute active aide l'homéopathe à consigner les paroles et les indices non verbaux du patient. Contrairement à l'écoute passive, cette technique permet à l'homéopathe de confirmer ce qu'elle ou il a entendu, puisqu'il reformule ou paraphrase dans le but d'optimiser la prise en charge du cas. Pour pratiquer cette forme de communication, la personne qui écoute doit faire preuve de compassion, d'engagement et d'objectivité.

Homéostasie

État d'équilibre sain.

¹⁰ Ordre des gothérapeutes de l'Ontario.



Imprégnation

Procédé qui consiste à transférer les propriétés thérapeutiques à des granules neutres. (Yasgur, 1998)

Indicateurs de performance

Ces indicateurs de performance sont des caractéristiques mesurables et observables qui peuvent contribuer à déterminer si les attentes de performance sont conformes à celles exigées pour l'admission à la pratique et qu'elles ont été satisfaites. Autrement dit, les indicateurs de performance appuient les compétences en fournissant de l'information complémentaire sur des comportements réels et observables associés à la compétence. Il importe de noter que les indicateurs de performance cités dans le présent document ne constituent pas une liste exhaustive, mais plutôt une partie des comportements associés à la compétence.

Interprofessionnel

Désigne le fait que des fournisseurs issus de diverses professions travaillent ensemble et considèrent que l'interaction est un but important de leur collaboration pour la prestation des services¹¹.

Intraprofessionnel

Désigne le fait que des fournisseurs au sein d'une même profession travaillent ensemble et considèrent que l'interaction est un but important de leur collaboration pour la prestation des services. (Adapté de l'Organisation mondiale de la santé, 1998)

Jurisprudence

Connaissance des principes légaux et professionnels qui s'appliquent à l'exercice de la profession.

Lignes directrices

Les lignes directrices fournissent aux Membres inscrits des conseils, des recommandations et une orientation; elles peuvent s'appliquer aussi bien aux normes qu'aux politiques. Il s'agit de documents informels et conviviaux, conçus pour les Membres inscrits.

Maladie aiguë

Maladie qui est habituellement brève et spontanément résolutive. Elle évolue vers un rétablissement ou la mort.

Maladie chronique

Maladie qui progresse habituellement de façon lente et entraîne une détérioration de la santé; elle ne peut pas se résorber sans intervention.

¹¹ Adapté de l'Organisation mondiale de la santé, 1998.



Mal-aise

État d'inconfort. Il peut s'agir d'une maladie ou d'une affection; une perturbation de la structure ou du fonctionnement d'un organe, du système corporel, d'un appareil de l'organisme ou de l'état mental. (Castro, 1996)

Matière médicale

De son nom latin *Materia Medica*, ce type d'ouvrage de référence présente la liste des médicaments et de leurs actions et indications thérapeutiques. Cette information provient principalement des pathogénésies effectuées sur les médicaments, ainsi que des observations cliniques.

Médicament

Désigne le médicament homéopathique, le remède homéopathique et la préparation homéopathique, tels qu'ils sont définis dans le document de référence Preuves relatives aux médicaments homéopathiques (Santé Canada, 2007), ainsi que les produits que peut préparer, dispenser ou recommander l'homéopathe à l'usage individuel du patient.

Miasmes

Blocage à la santé, résultant habituellement d'une maladie. Il peut s'agir d'une condition héréditaire ou acquise et constitue un obstacle au traitement. (National Center for Homeopathy, 2011)

Modes d'intégration

Stratégies de traitement qui conjuguent des options thérapeutiques conventionnelles et des systèmes de guérison traditionnels dans un contexte de soins axés sur le patient.

Naturopathe

Praticien d'une science médicale dont le système englobe de nombreuses techniques de soins naturels. (Yasgur, 1998). Dans la province de l'Ontario, un naturopathe est une personne inscrite auprès du Board of Directors of Drugless Therapy – Naturopathy ou de l'Ordre des naturopathes de l'Ontario, lorsque cet organisme aura été promulgué.

Obstacle au traitement

Ce qui nuit au traitement d'une maladie ou d'une blessure ou au rétablissement vers l'état de santé ou qui l'empêche. (Yasgur, 1998)

Organon de l'art de guérir

Guide philosophique et pratique de l'art médical et de la science de l'homéopathie, tel que rédigé par son fondateur, Samuel Hahnemann. Notons que tout au long du présent document, les renvois à cet ouvrage désignent la 6^e édition anglaise. Toutefois, le CT-OHO reconnaît que de nombreux praticiens peuvent exercer en utilisant des versions antérieures de l'ouvrage.



Pathogénésie

Essai clinique contrôlé au cours duquel un médicament est administré à des volontaires en santé afin de confirmer les changements (signes et symptômes) que provoque le médicament sur le corps et l'esprit. Les participants à une pathogénésie consignent leurs symptômes, qui sont ensuite colligés et utilisés comme indications thérapeutiques lorsqu'on veut prescrire la substance.

Patient

Il peut s'agir d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation prestataire de services, de produits ou d'information homéopathiques.

Perturbation dynamique

Le niveau auquel se manifeste la cause de la maladie et auquel se produit la perturbation de l'homéostasie.

Pharmacothérapie

Traitement médical au moyen de médicaments, y compris les produits pharmaceutiques et les produits de santé naturels.

Préparation de produit composé (préparation magistrale)

La préparation de produit composé s'entend généralement d'un processus par lequel un praticien en soins de santé mélange ou prépare des produits de santé (naturels, médicinaux, etc.) en un véhicule voulu (crème, lotion, gel, gouttes, gélules, pilules, etc.) selon des spécifications très précises et selon les besoins particuliers du patient. On utilise généralement la préparation afin d'offrir des produits qui :

1. ne sont pas disponibles ou ne le sont pas facilement selon les spécifications voulues par un praticien (p. ex., posologie) pour répondre aux problèmes de santé particuliers, aux symptômes et aux besoins d'un patient et/ou pour répondre aux exigences précises d'une pratique en soins de santé;
 2. sont exempts d'agents de conservation, de teintures et d'allergènes chimiques;
 3. ont plus de goût ou une forme posologique plus favorable.
- (Santé Canada, Direction des produits de santé naturels, octobre 2006)

Préparation des médicaments

Démarche en plusieurs étapes qui consiste à préparer le médicament selon les normes de la pharmacie homéopathique.

Principe de similitude

Principe selon lequel « le semblable guérit le semblable ». Autrement dit, si une substance peut provoquer des symptômes chez une personne en santé, elle peut traiter une personne malade qui souffre des mêmes symptômes.



Processus biochimiques

Processus dans lequel interviennent des réactions chimiques chez des organismes vivants et qui est caractérisé et produit par ces réactions.

Recherche fondée sur des données probantes

Ce terme englobe les pratiques et les méthodes éprouvées, comme les essais cliniques.

Relation thérapeutique

C'est une relation importante qui développe la confiance chez le patient et crée un espace sécurisé pour la divulgation d'information, ainsi qu'un sentiment d'être écouté et compris. (Gray, 2010)

Répertoire

Index de la Matière médicale : un index de symptômes accompagné d'une liste de remèdes indiqués pour chaque symptôme.

Répertorien

Effectuer une recherche dans les rubriques du répertoire afin de déterminer quel remède (ou remèdes) est habituellement utilisé pour les symptômes observés.

Rubrique

Forme abrégée d'un symptôme présent dans la liste d'un répertoire homéopathique. Chaque rubrique est suivie d'une énumération de tous les remèdes qui ont soit fait ressortir le symptôme lors d'une pathogénésie ou qui ont guéri le symptôme chez un patient (clinique). (Yasgur, 1998)

Soin objectif

Fait de prodiguer des soins sans être influencé par des préférences ou une inclination susceptibles d'empêcher un jugement impartial.

Symptôme caractéristique

Symptôme de nature inhabituelle, étonnante et rare qui confère au cas une individualité marquée. Ce type de symptômes révèle souvent quel est le médicament (homéopathique) le plus indiqué.

Systèmes et appareils de l'organisme

Série d'entités ou d'appareils interconnectés et interdépendants dans le corps humain qui interviennent ensemble dans le but commun du maintien de la vie. Parmi ceux-ci, citons les suivants : le système musculosquelettique, le système endocrinien, le système nerveux, le système cardiovasculaire, le système tégumentaire, le système respiratoire, le système gastro-intestinal, le système urinaire, le



Guide du candidat à l'Évaluation individuelle en homéopathie

système reproducteur, les yeux, les oreilles, le nez et la gorge, les systèmes lymphatique et immunitaire¹².

Totalité des symptômes

Tous les signes et symptômes de la maladie, notamment sur le plan mental, affectif et physique. (Yasgur, 1998)

Traitement homéopathique

Procédé précis d'analyse de cas qui résulte en une ordonnance homéopathique. Le traitement peut aussi comporter des suggestions sur les habitudes de vie ou l'orientation vers un autre professionnel des soins de santé. Les homéopathes ne sont pas autorisés par la loi à prescrire un médicament à un patient.

Transgression des limites

Dérogation au principe de la distanciation entre un professionnel et le patient, p. ex. une inversion des rôles dans la relation entre le médecin et son patient.

¹² Gray, 2010